

Objektyp: **Competitions**

Zeitschrift: **Schweizer Ingenieur und Architekt**

Band (Jahr): **106 (1988)**

Heft 8

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Literatur

Werner Hegemann:

Das steinerne Berlin, 1930

Josef Paul Kleihues

(Hsg.): 750 Jahre Architektur und Städtebau, Katalog zur Ausstellung, 1987

Karin R. Lischner:

750 Jahre Berlin, Dokumenttion zur Studienreise, 1987, zu beziehen durch das Generalsekretariat des SIA

Joachim Schulz, Werner Gräbner:

Berlin zwischen Pankow und Köpenick, 1987, VEB, Verlag für das Bauwesen

Rauchstrasse, der Wohnkomplex am Berlinmuseum, die Wohnoase von Herrmann Hertzberger, aber auch die Wohnkomposition von Walter Matthias Ungers am Lützowplatz.

Die Vielfalt ist zwar jetzt vorhanden, das Städtische, die Urbanität fehlt häufig.

Vielleicht sind die beiden Ansätze: der Baublock als Einzelelement und die gewünschte Formenvielfalt ein Grund des Unbehagens. Für mich ist das historische Berlin nicht aus Baublöcken, sondern aus Strassenräumen, Plätzen und Gassen zusammengesetzt. Ein Beweis dafür sind die ersten Überbauungspläne, wie die «Projectirte Schmuck- und Grenzzüge von Berlin mit nächster Umgebung» von Lenné oder der «Bebauungsplan der Umgebung Berlins» von James Hobrecht. Die Strasse war spiegelbildlich aufgebaut, so leicht symmetrisch verschoben wie der menschliche Körper. Durch die Wahl des Baublockes als Einzelele-

ment, verschärft durch die Forderung nach gestalterischer Vielfalt, werden die Strassenräume nicht als Einheit rekonstruiert, sondern gestört, wenn nicht zerstört. Durch die vielen Ausrufezeichen, die mehr einem barocken Skulpturengarten, denn einer Berliner Strasse ähneln, wird die räumliche Situation verunklärt. Unklare räumliche Situationen verunsichern aber die Bewohner. Sie wissen nicht mehr, wie sie sich in diesen Räumen verhalten sollen, wo der private Bereich anfängt, der öffentliche aufhört. Die Strasse wird zur Kulisse und verliert ihre Funktion als Ort der Kommunikation.

Adresse der Verfasserin: Karin R. Lischner, Allenmoosstr. 125, 8057 Zürich.

Aufnahmen von der Verfasserin

Concours Musée cantonal d'archéologie Hauterive-Champréveyres NE

La République et canton de Neuchâtel, représentée par le département des Travaux publics, a ouvert un concours de projets pour la réalisation d'un nouveau musée cantonal d'archéologie. Ce concours public a été ouvert aux architectes établis dans le canton de Neuchâtel, ainsi qu'aux architectes originaires du canton et domiciliés en Suisse.

Par ailleurs, huit bureaux d'architectes ont été invités à participer au concours: Vittorio Gregotti, Milan (Italie); Hans Hollein, Vienne (Autriche); James Stirling, Londres (Grande-Bretagne); «Atelier Cube» (Collomb-Collomb-Vogel), Lausanne; Mario Botta, Lugano; Jean-Gérard Giorla, Sierre; Grobéty, Andrey et Sottas, Fribourg; Herzog et de Meuron? Bâle.

Le jury était composé des personnes suivantes: Philippe Donner, architecte cantonal, Neuchâtel, président; Michel Egloff, conservateur du musée d'archéologie et professeur à l'Université, Neuchâtel; Carl Fingerhuth, architecte cantonal, Bâle; Bernard Huet, architecte DPLG et professeur, Paris; Jean-Pierre Jelmini, conservateur du musée d'Histoire, ancien président de l'Association des musées suisses, Neuchâtel; Pierre von Meiss, architecte, professeur à l'EPFL, La Neuveville; suppléants: Hans-Georg Bandi, professeur émérite de préhistoire à l'Université de Berne; Charles Haesler, ingénieur civil, président de la Commune d'Hauterive.

Résultats: 47 Projets ont été remis. Le jury a décidé d'écarter cinq projets de la répartition des prix pour non-respect important du programme.

1er rang, 1er prix (15 000 fr. avec mandat de la poursuite de l'étude et de l'exécution des travaux): Pierre Jequier, Laurent Chenu, Bruce Dunning, Genève; collaborateurs: Simon Hubacher, Didier Jolimay, Lucio Leonelli, Gabriel Schaer

2e rang, 2e prix (13 000 fr.): Architrave SA, Henri Robert Charrue, Gérard Wuthrich, Aurèle Calpe, Delémont

3e rang, 3e prix (11 000 fr.): Claude Morel, Bureau SRA, Genève, collaborateur: Jean-Louis Dubochet

4e rang, 4e prix (9000 fr.): Eric Repele, Neuchâtel; collaborateur: Klaus Woerner

5e rang, 1er achat (8000 fr.): Robert Monnier, Neuchâtel; collaborateurs: Laurent Geninasca, Pierre-Emmanuel Schmid, Alain Humbert, Sébastien Wust

6e rang, 5e prix (7000 fr.): Atelier Cube; G. Collomb, M. Collomb, P. Vogel, Lausanne

7e rang, 6e prix (6000 fr.): Georges-J. Haefeli, La Chaux-de-Fonds; collaboratrice: Florence Hippenmeyer

8e rang, 7e prix (5000 fr.): Marcel Ferrier, Saint-Gall; collaborateurs: Toni Thaler; consultant: Charles Keller

9e rang, 8e prix (4000 fr.): Jean Kyburz, Lausanne

10e rang, 2e achat (2000 fr.): Marie-Claude Bétrix, Eraldo Consolascio, Zürich; Mitarbeiter: André Kuendig, Daniel D. Ruggiero

Extrait du programme

Buts recherchés

L'intention du maître de l'ouvrage est, essentiellement, de voir associés en un tout harmonieux les 3 éléments suivants (dont aucun ne s'avère prépondérant par rapport aux autres):

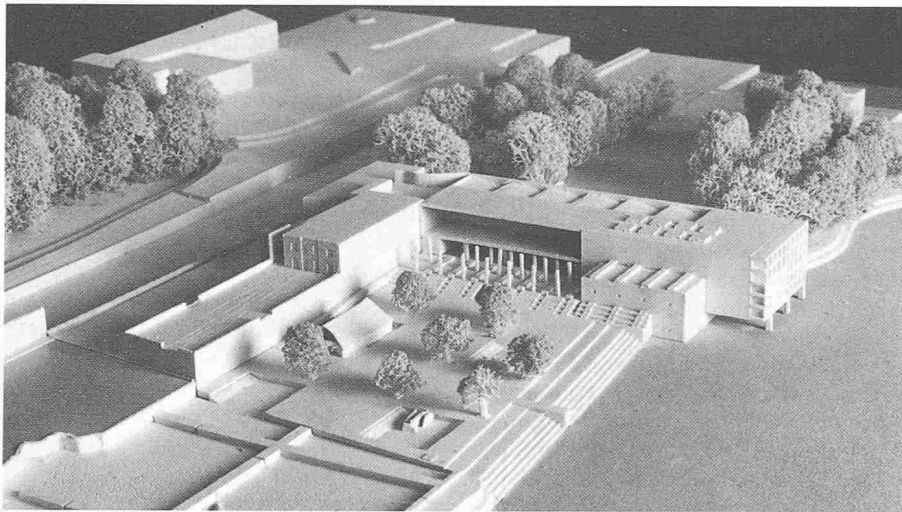
- construction d'un «lieu mémorable» dans un site exceptionnel (lac, paysage, forêt, Jura);
- création d'un ensemble architectural contemporain de haute qualité liant un musée à un centre de recherche;
- présentation optimale des collections (en y intégrant, notamment, les importantes découvertes faites sur place).

Histoire du Musée cantonal d'archéologie

Faisant d'abord partie du Musée d'art et d'histoire de la Ville de Nauchâtel, les collections d'archéologie en ont été détachées en 1952 par suite d'une convention signée avec l'Etat. Dès 1962, elles ont été exposées dans le bâtiment situé au nord de la cour de l'Hôtel DuPeyrou en une présentation peu convaincante et assez largement critiquée. C'est en 1979 que fut déposée au Grand Conseil une motion demandant la construction d'un nouveau musée plus grand et mieux adapté à ses fonctions. Elle fut acceptée. En 1983 le Musée a été entièrement réaménagé: l'exposition fut modernisée, tentant ainsi un «galop d'essai» en vue de la construction prévue.

Un dixième des découvertes conservées au Musée ont été effectuées au XIXe et durant la première moitié du XXe siècle. Le reste provient de fouilles récentes. Outre quelques dons d'anciennes collections, on y compte

Suite page 228



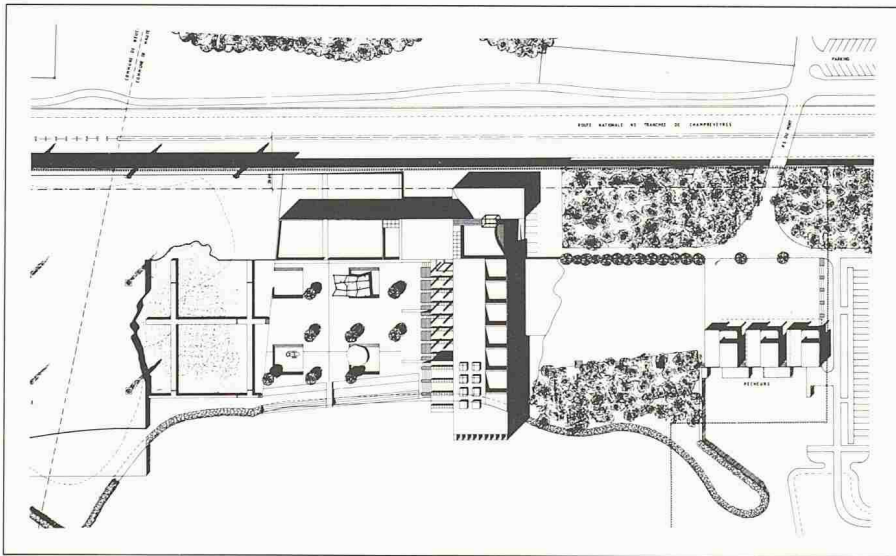
1er rang, 1er prix: (15 000 fr. avec mandat de la poursuite de l'étude et de l'exécution des travaux): **Pierre Jequier, Laurent Chenu, Bruce Dunning**, Genève; collaborateurs: **Simon Hubacher, Didier Jolimay, Lucio Leonelli, Gabriel Schaer**

Extrait du rapport du jury

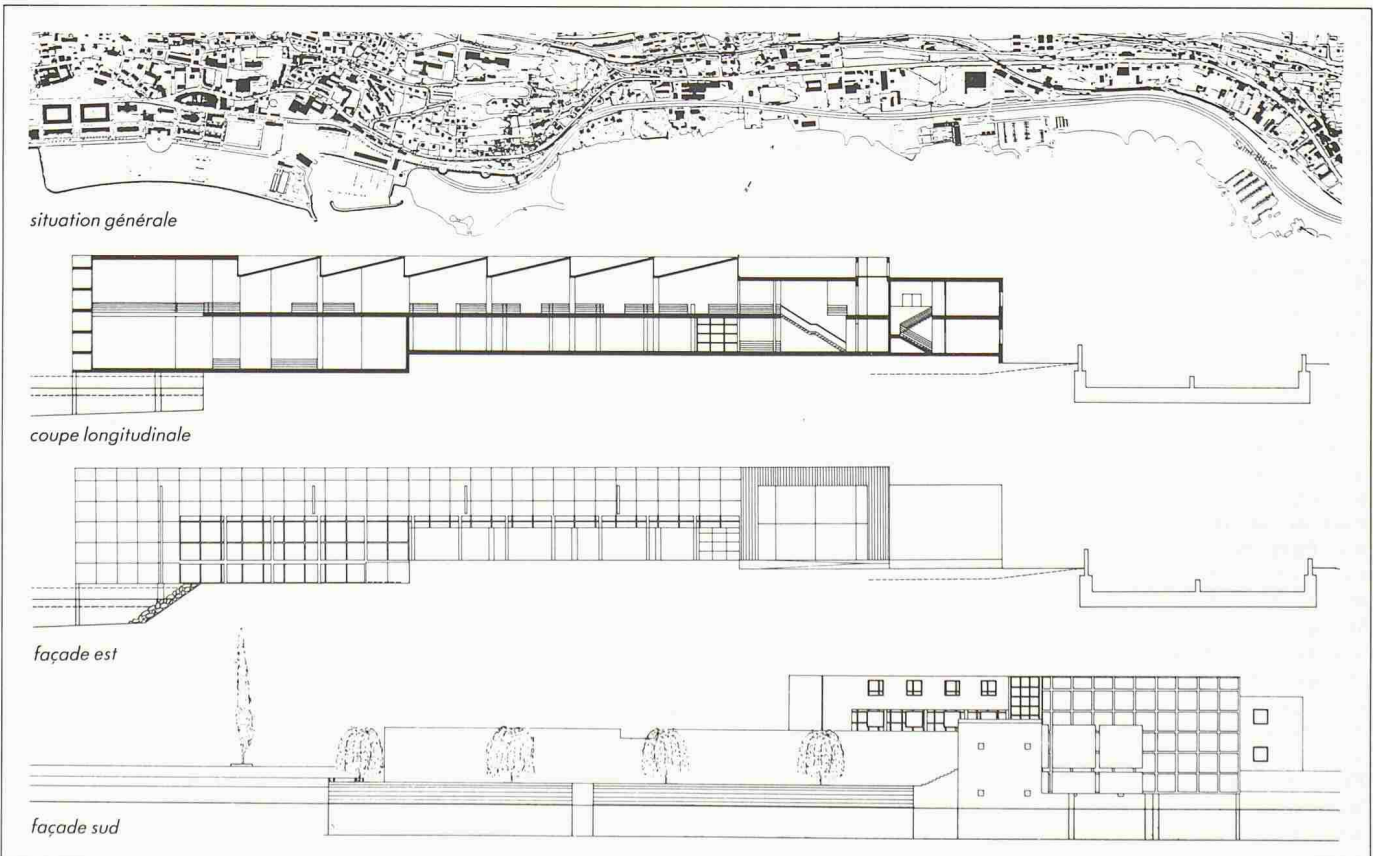
L'auteur propose un bâtiment principal orienté nord-sud (avec une annexe est-ouest) qui, en séparant la zone d'entrée du jardin archéologique, intègre totalement ce dernier au musée par une large zone d'entrée couverte. Cette conception est très heureuse, car elle souligne bien la spécificité du musée. Le corps du bâtiment situé au nord, ainsi que le bassin piscicole surélevé renforcent l'idée de base et protègent les jardins des nuisances de l'autoroute. Les aménagements extérieurs sont traités avec soin et sensibilité. Il s'agit sans doute de la solution la plus intéressante proposée pour le jardin archéologique. Les cabanes de pêcheurs sont simples et bien étudiées.

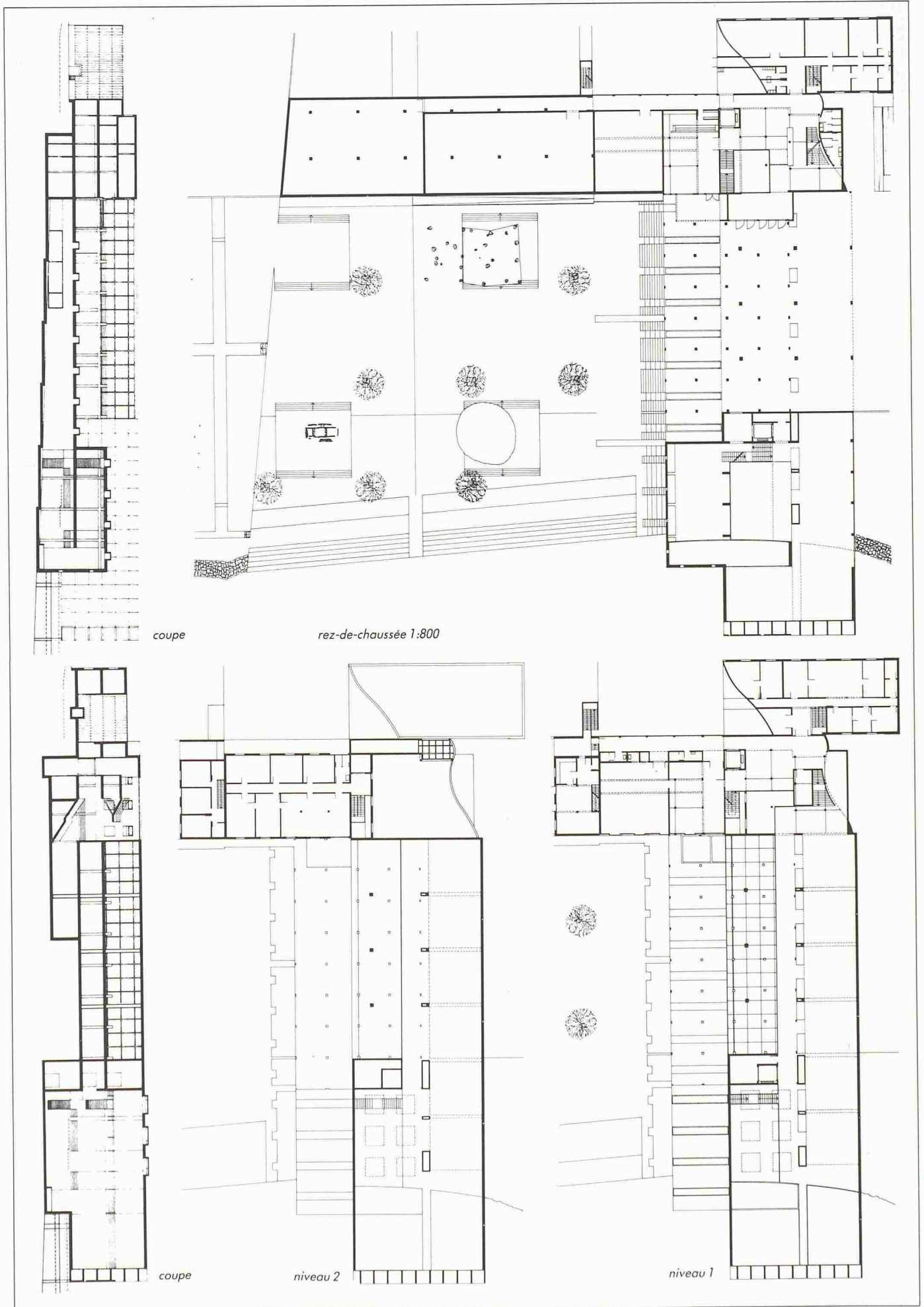
Le projet présente de grandes qualités spatiales, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment. Leurs volumes et leurs percements sont traités avec sensibilité. La conduite de la lumière est intéressante, bien que les sheds proposés soient schématiques et peu adéquats. La transition entre le bâtiment proprement dit et le parc archéologique est généreuse et bien pensée. Les rapports entre la terre et l'eau, le bâti et le non-bâti, le minéral et le végétal, sont intelligemment aménagés.

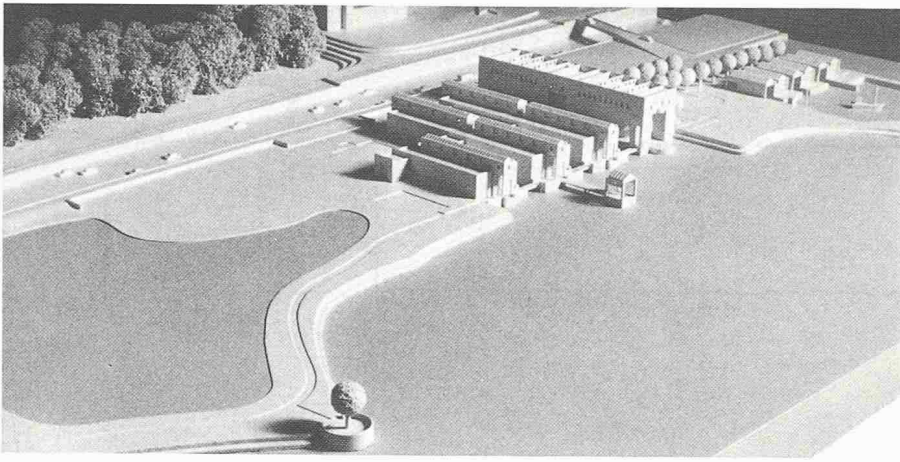
L'auteur propose un parcours vertical en boucle autour du couvert d'entrée, permettant aux visiteurs de s'enfoncer dans la terre et dans l'eau puis de remonter au rez-de-chaussée et au premier étage en traversant des salles de caractère et de hauteur variées pour terminer la visite au point de départ. L'auteur sépare clairement la zone d'exposition des fonctions annexes, tout en les reliant naturellement par le hall d'entrée. Les locaux de l'administration, de l'institut, les laboratoires et ateliers sont bien organisés. Le concept constructif semble suffisamment élaboré pour permettre une construction simple.



plan de situation 1:3000







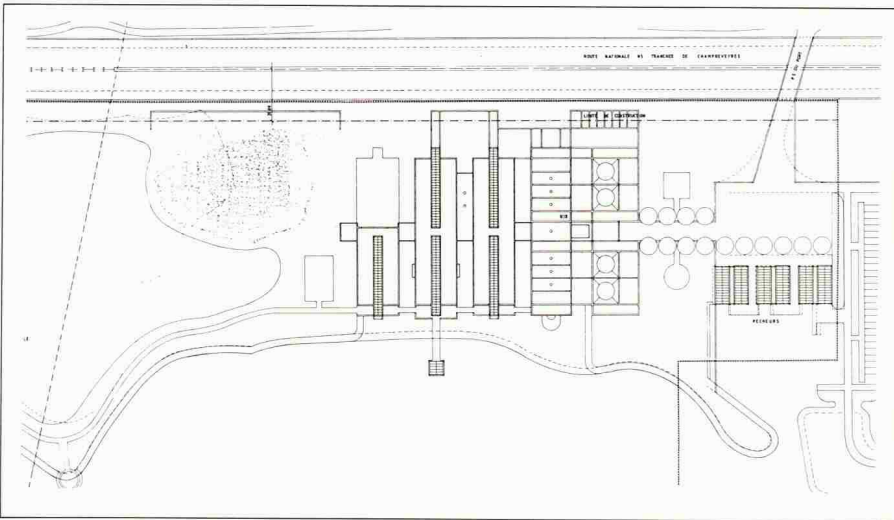
2e rang, 2e prix (13 000 fr.): **Architrave SA, Henri Robert Charrue, Gérard Wuthrich, Aurèle Calpe, Delémont**

Extrait du rapport du jury

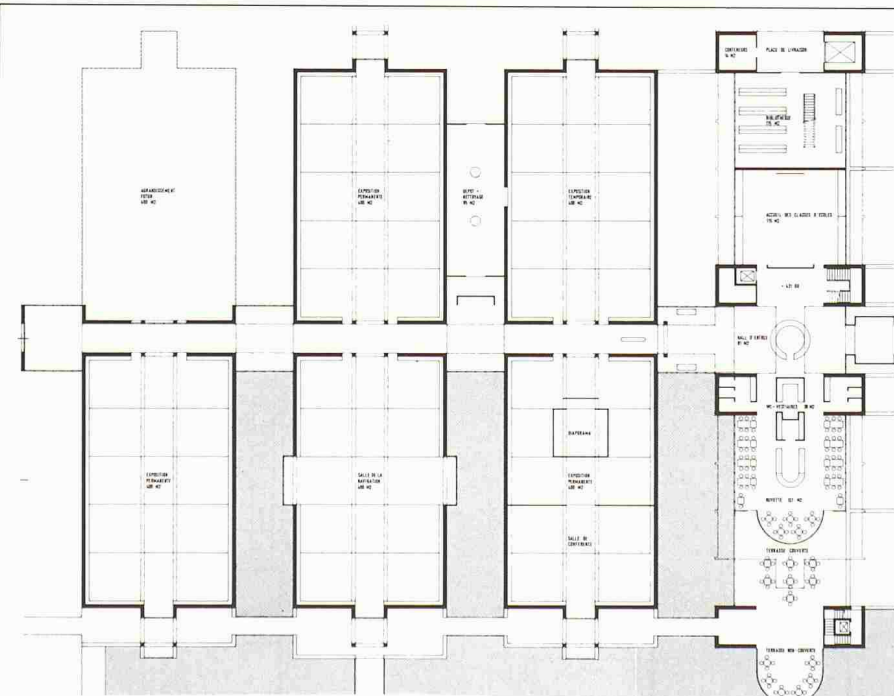
Ce projet se caractérise par une implantation très précise mariant la terre et l'eau. L'accès est assez direct et sans ambiguïté. La façade parle d'elle-même en faveur du contenu public, mais pas forcément d'un musée. L'approche du piéton venant d'ouest et passant au nord de l'étang se heurte, malheureusement, à la vision d'un arrière d'édifice en attente de l'extension future. Par contre, la partie du trajet directement liée au front lac du musée est attrayante. Une partie du parc archéologique est rejetée à l'arrière du musée. Le jury regrette que l'étang piscicole ne soit pas intégré à la conception architecturale.

L'ensemble architectural est très bien articulé. Le caractère spatial et volumétrique du musée ne laisse par contre guère supposer le langage architectural des façades, où des allusions encore peu convaincantes à des éléments architecturaux archaïques se conjuguent avec une fenestration par trop indifférente au contenu. Le hall d'accueil est un seuil qui articule très bien les principales distributions et la cafétéria. L'épine dorsale du musée donne accès à des volumes presque borgnes, avec des visions limitées et précises sur l'extérieur et un éclairage zénithal. Ces volumes alternent avec des espaces de transition reposants, offrant un contact immédiat avec le ciel, le paysage cadré et l'eau des trois petits canaux séparant les ailes du bâtiment côté lac.

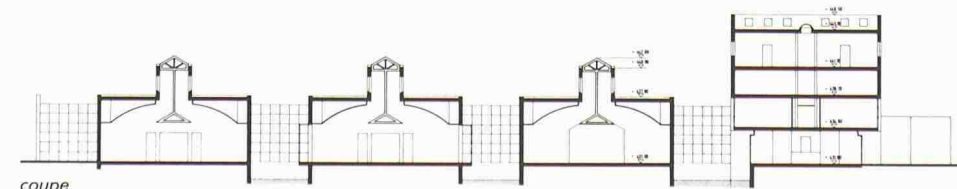
Les conditions offertes à la muséographie sont très bonnes. Les surfaces brutes et nettes si situent dans la moyenne des projets.



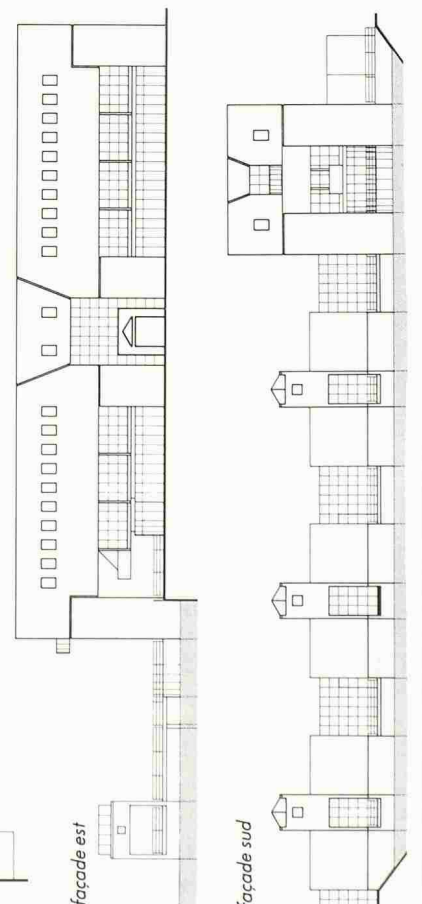
plan de situation 1:3000



rez-de-chaussée 1:800



coupe



façade est

façade sud

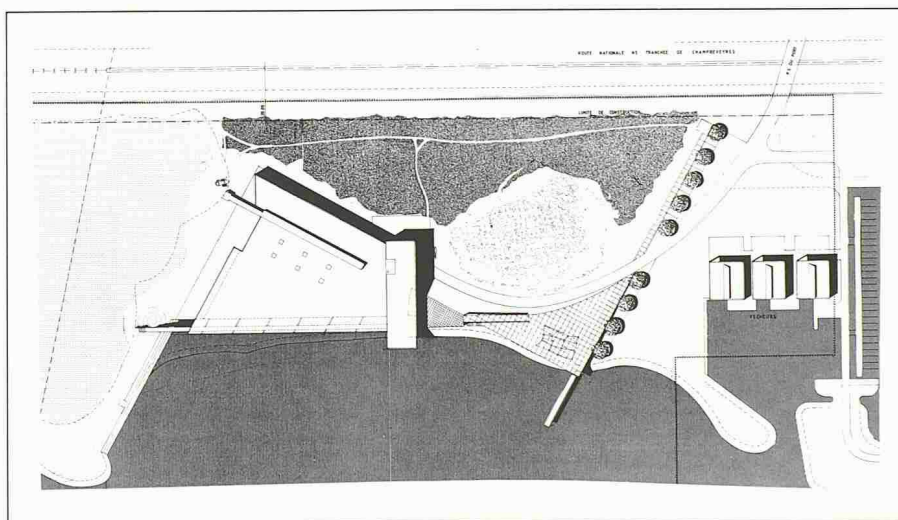
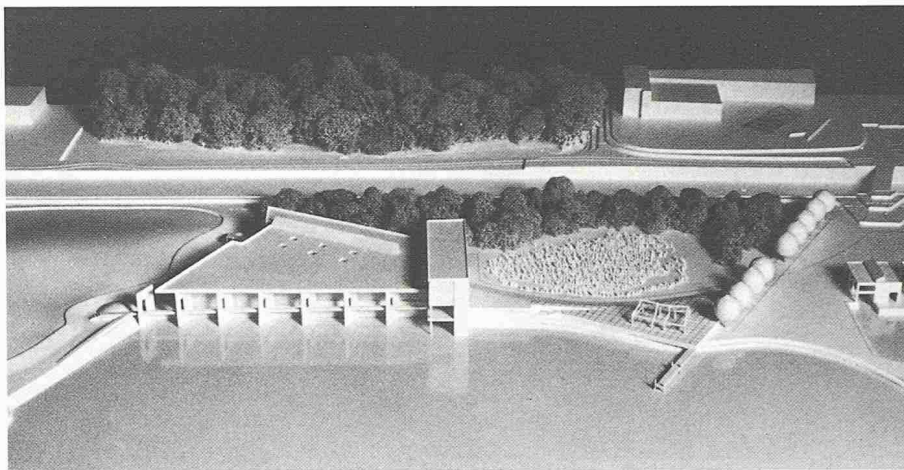
3e rang, 3e prix (11 000 fr.): **Claude Morel**,
Bureau SRA, Genève, collaborateur:
Jean-Louis Dubochet

Extrait du rapport du jury

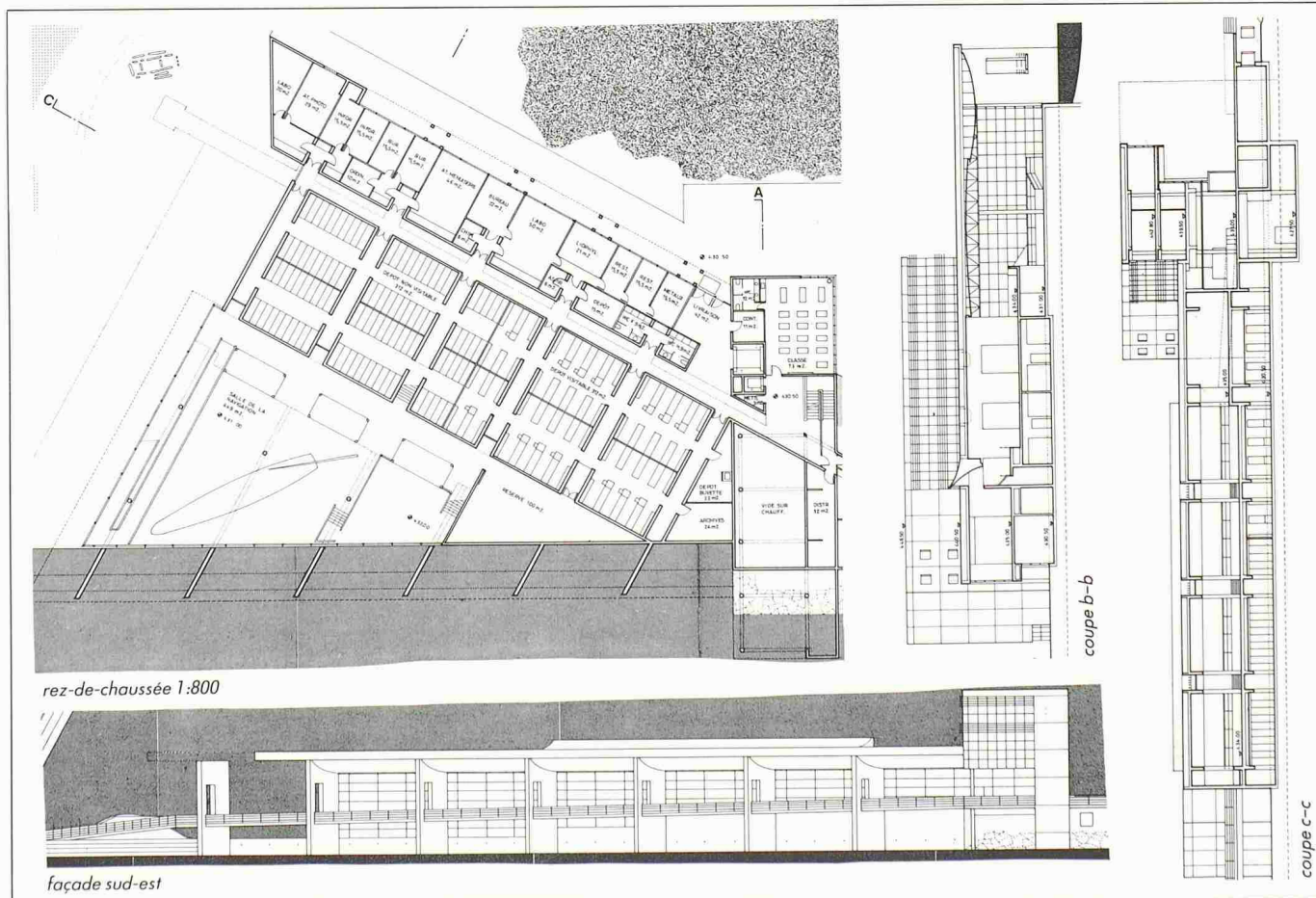
Ce projet offre une adaptation ingénieuse et assez réussie au site. Sur plusieurs kilomètres de rives, c'est le seul bâtiment donnant forme au front du lac, à partir duquel il se poursuit avec élégance. L'accès depuis le parking est lié au thème «musée d'archéologie» par la présence immédiate du champ de pilotis, ainsi que par la vision d'une maison préhistorique en position dominante. L'échelle du portique est représentative de l'ampleur et de la signification de l'espaces auxquels il donne accès.

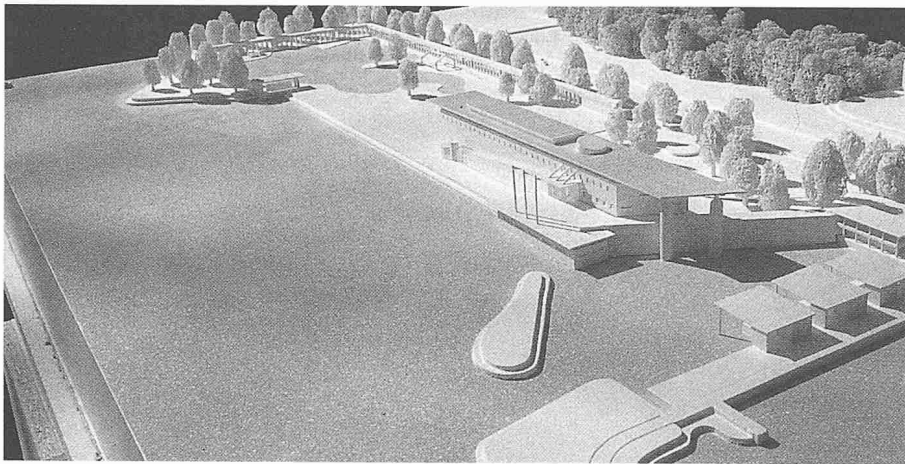
L'accueil est agréable et bien disposé. L'introduction de l'oblique par rapport au lac, qui ne correspond pas à une réalité géographique, prend son sens lorsque l'on considère la distribution intérieure et les avantages d'une profondeur croissante. Celle-ci est non seulement claire et fonctionnelle, mais également généreuse. En accédant par la galerie centrale, on a une vision d'ensemble du musée tout en gardant constamment le contact avec le lac, grâce à un enchaînement de plateformes «en cascade» du nord au sud. Le parcours à travers le musée est bien organisé et offre de nombreuses possibilités de trajets longs ou courts.

Les surfaces brutes et utiles correspondent à la moyenne des projets rendus pour ce concours.



plan de situation 1:3000





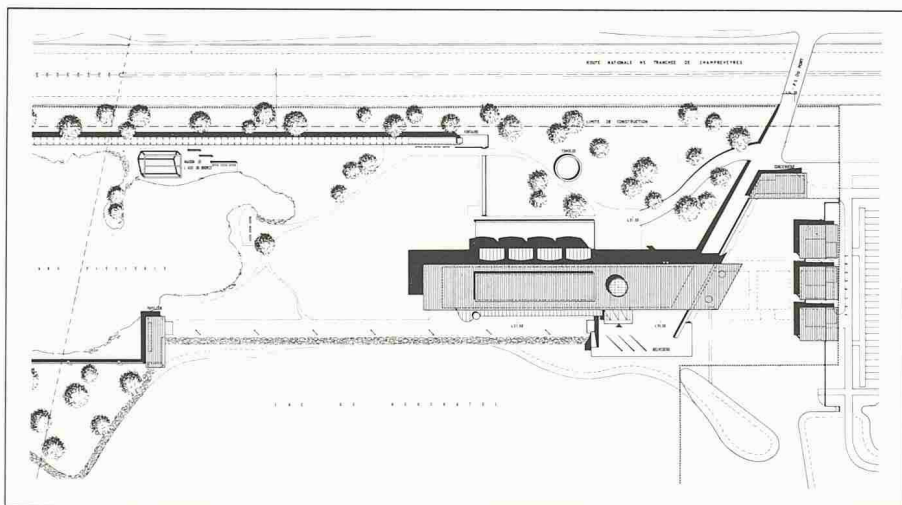
4e rang, 4e prix (9000 fr.): **Eric Repele**, Neuchâtel; collaborateur: **Klaus Woerner**

Extrait du rapport du jury

L'auteur a situé le musée parallèlement à la rive du lac dans la zone la plus proche de l'accès au site, réservant tout le reste du terrain au déploiement d'un vaste parc archéologique. Cette excellente utilisation du site se double d'une idée particulièrement heureuse: il compose le musée, les cabanes des pêcheurs orientées vers l'ouest et le logement du concierge autour d'un petit port qui donne un caractère d'animation «urbaine» à l'entrée du musée. L'accès des piétons au musée est ingénieux et plaisant, car il permet de découvrir le panorama à travers le porche avant de pénétrer dans le bâtiment par une terrasse dominant le lac.

Le musée s'inscrit dans un bâtiment unitaire, couronné d'un grand toit qui prolonge l'horizontalité de la composition par deux vastes auvents situés aux extrémités du bâtiment. Le langage architectural simple et cohérent révèle cependant l'originalité de son auteur. La conception des espaces intérieurs reflète la simplicité de l'approche volumétrique extérieure. La structure du bâtiment contribue, par sa claire logique, à l'expression architecturale des espaces.

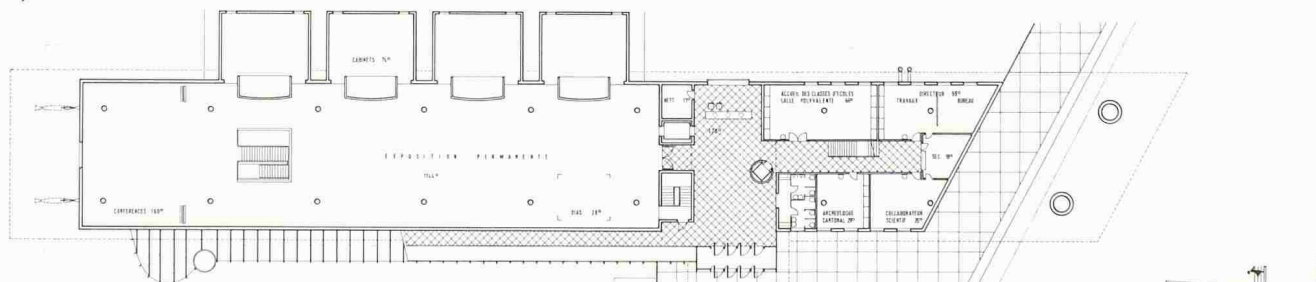
Le rapport entre surfaces nettes et surfaces brutes de plancher, respectant très précisément les exigences du programme, est un des meilleurs qui aient été proposés par les concurrents.



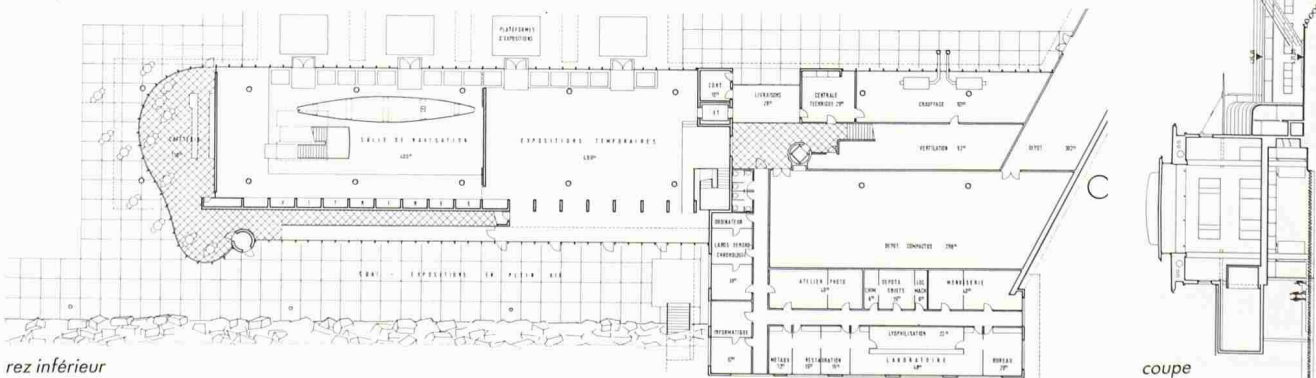
plan de situation 1:3000



façade sud



rez supérieur 1:800



rez inférieur

coupe

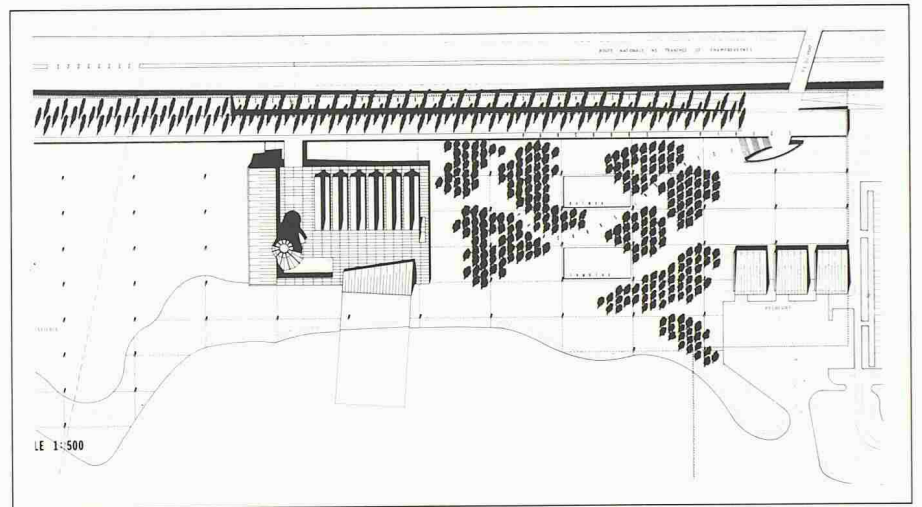
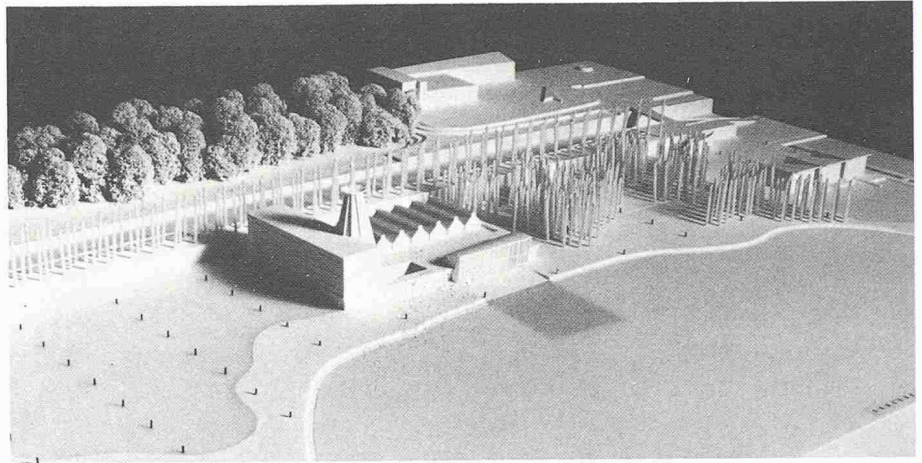
5e rang, 1er achat (8000 fr.): **Robert Monnier**, Neuchâtel; collaborateurs: **Laurent Geninascia**, **Pierre-Emanuel Schmid**, **Alain Humbert**, **Sébastien Wust**

Extrait du rapport du jury

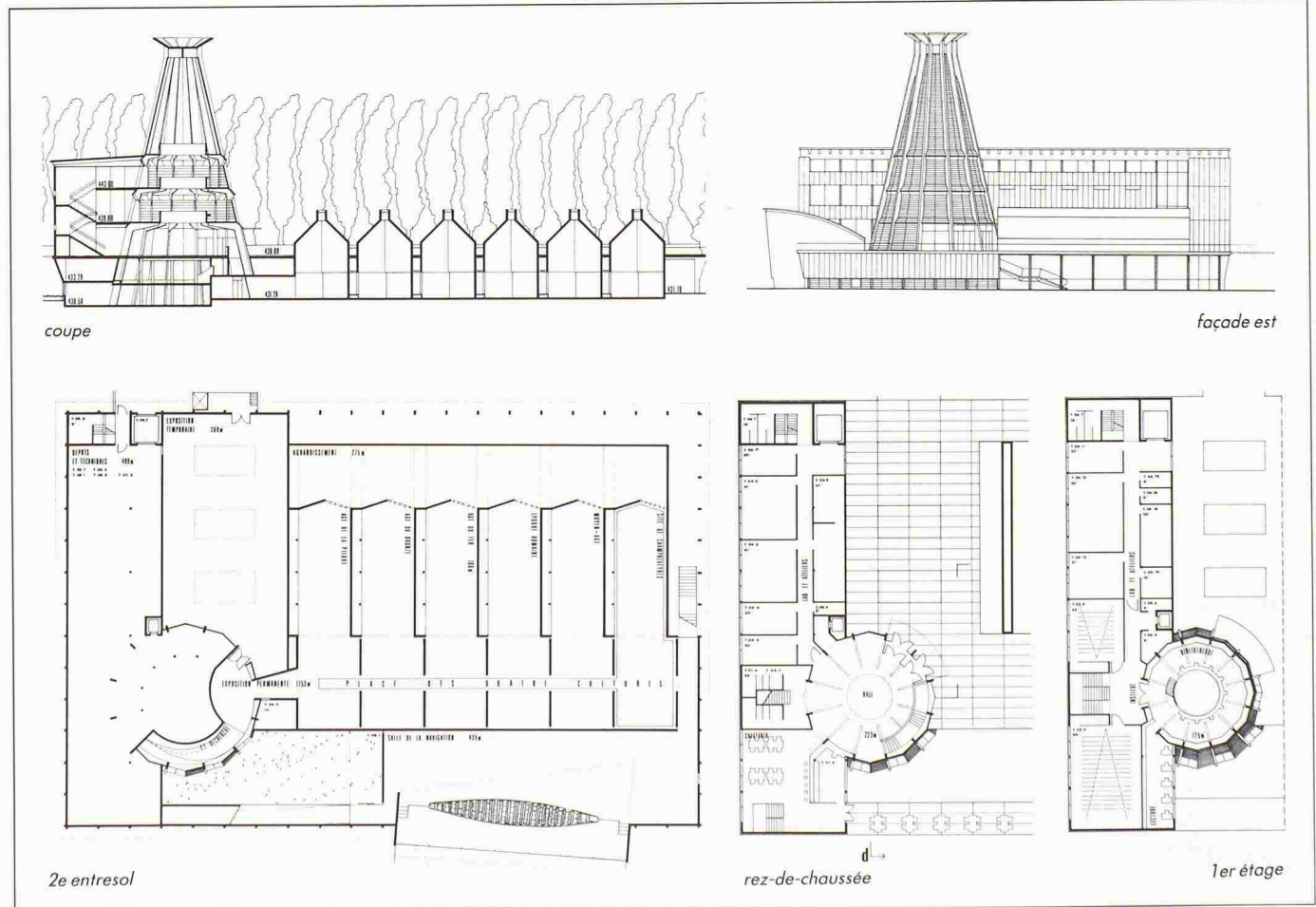
La problématique de ce projet se situe dans une approche «territoriale» du site. L'auteur a décidé de marquer le territoire par une digue, dressée contre l'autoroute, qui est supposée assurer une liaison piétonnière entre deux points de franchissement de cette même autoroute. C'est à partir de ce geste qu'il compose son site et conditionne l'inscription de son musée. Cette esthétisation abstraite du lieu, perceptible dans le quadrillage systématique du site, sacrifie à certains effets de mode et fait peu de concession au confort de l'usager, obligé de parcourir 250 m à pied sur une terrasse bordant l'autoroute, ni aux nécessités de voies de service qui sont à peine suggérées.

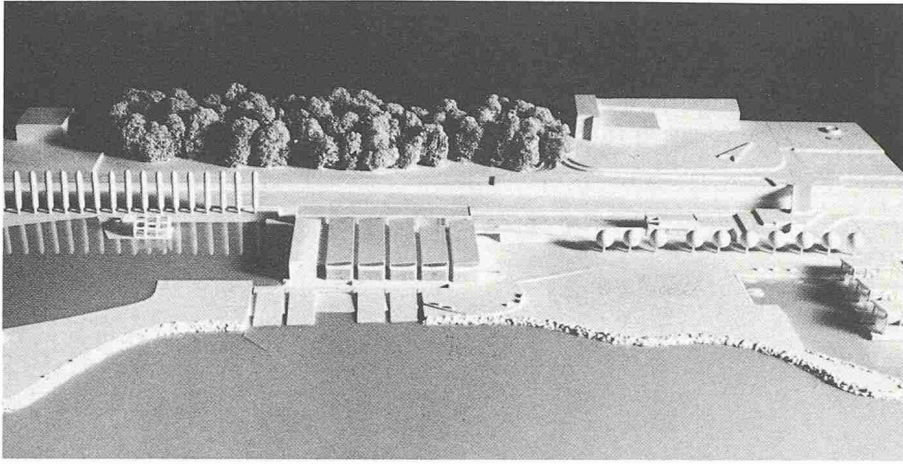
L'idée de l'auteur procède d'une démarche analogique. La grande dalle de toiture par où le visiteur accède au musée et qui sert de plateforme aux lanternaux d'éclairage, au bloc administratif et à la tour conique d'accès, doit, selon l'auteur, évoquer les villages lacustres. La qualité plastique de l'ensemble est indéniable. On peut néanmoins s'interroger sur la validité du concept qui sous-tend le projet, et sur la nécessité d'obliger le visiteur à monter sur une terrasse sans aménité et peu protégée, pour ensuite le faire redescendre dans le musée.

Le parcours intérieur, conçu comme une descente progressive dans les profondeurs d'une crypte archéologique, qui se conclut par l'éblouissante redécouverte du lac à travers la salle de navigation est très intéressant. Les parties du programme concernant l'administration, la conservation et l'institut de recherche sont bien distribuées.



plan de situation 1:3000



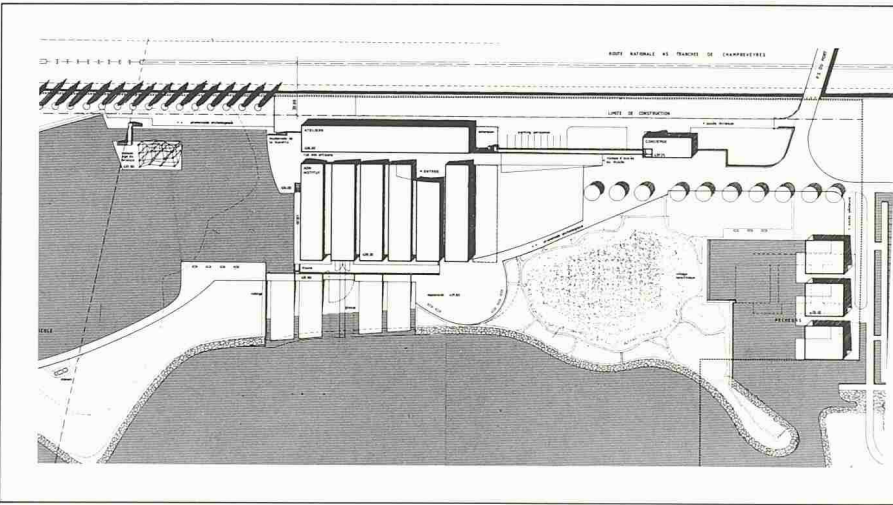


6e rang, 5e prix (7000 fr.): **Atelier Cube; G. Collomb, M. Collomb, P. Vogel, Lausanne**

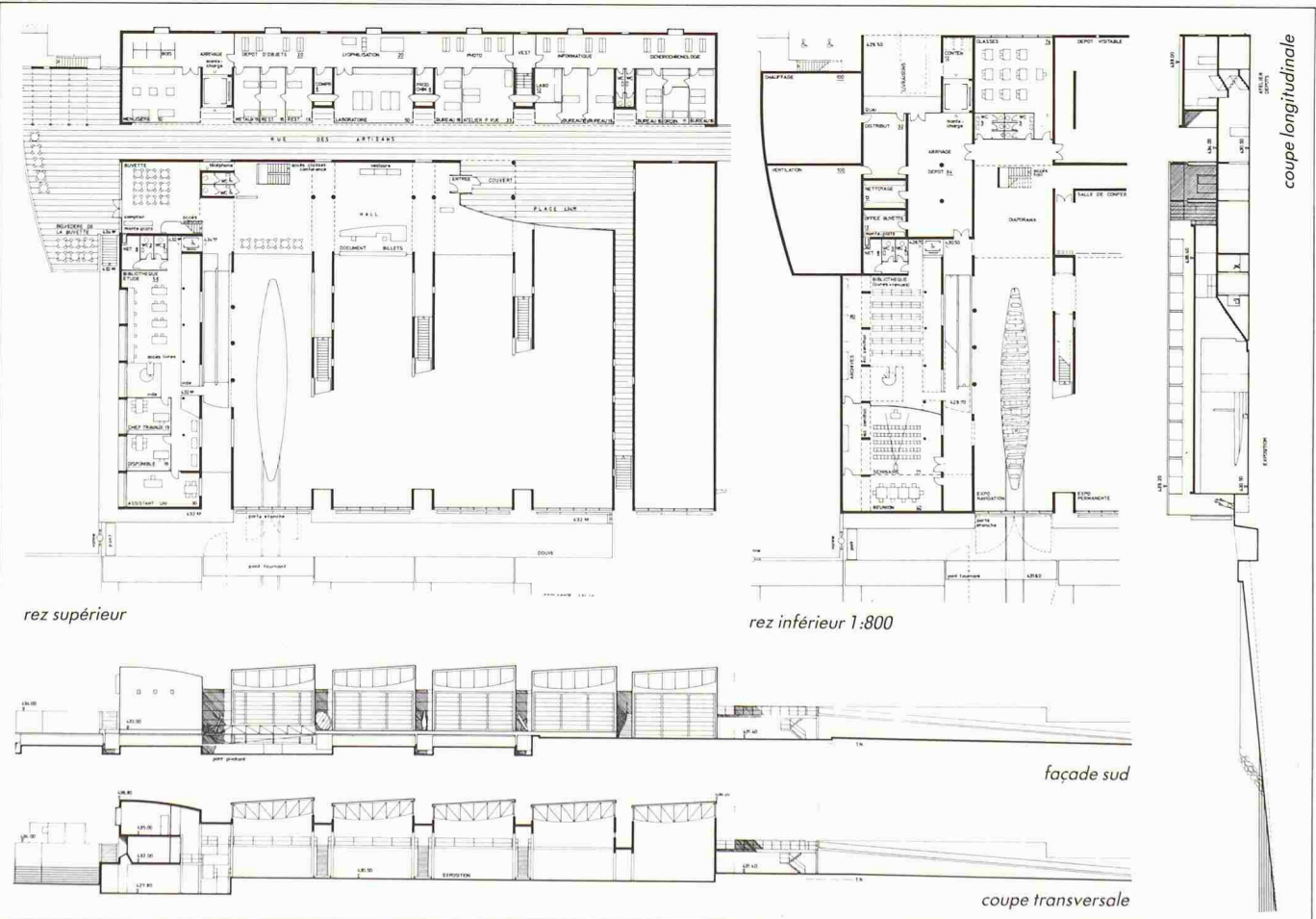
Extrait du rapport du jury

L'auteur propose de construire un jardin archéologique qui englobe la totalité du terrain, au milieu duquel est inscrit un bâtiment modeste, traversé par une véritable rue intégrée à la promenade archéologique. Cette idée globalisante est intéressante. Les aménagements extérieurs sont traités avec simplicité et sensibilité, même si certaines idées de détail sont discutables. Les rapports entre la terre et l'eau sont intelligemment traités. Le projet présente de grandes qualités d'ordre, de rigueur et de sobriété. Le concept spatial des salles d'exposition est intéressant et vivant: il reprend la typologie des ateliers de construction de bateaux, qu'il prolonge d'ailleurs jusqu'au lac par un slip, une idée conceptuelle séduisante et évocatrice.

Il est regrettable que l'auteur se soit peu soucié du traitement de la façade est (entrée), qui n'annonce d'aucune manière un bâtiment public, un musée archéologique dans lequel on serait invité à pénétrer. L'accès à l'entrée est prévu au moyen d'une rampe, conduisant à une «rue des artisans» au premier niveau, qui s'élargit en une «placette», offrant ainsi un bon accueil aux visiteurs. La rue se poursuit jusqu'à une plateforme, dominant l'étang piscicole, sur lequel s'ouvre la cafétéria; cette idée est intéressante. Dès l'entrée, le visiteur jouit d'une vue globale, la mezzanine surplombant les salles d'exposition. Ces dernières sont articulées en différentes salles parallèles, éclairées zénithalement, qui structurent l'espace et s'ouvrent toutes sur le lac et le soleil.



plan de situation 1:3000



rez supérieur

rez inférieur 1:800

façade sud

coupe transversale

coupe longitudinale

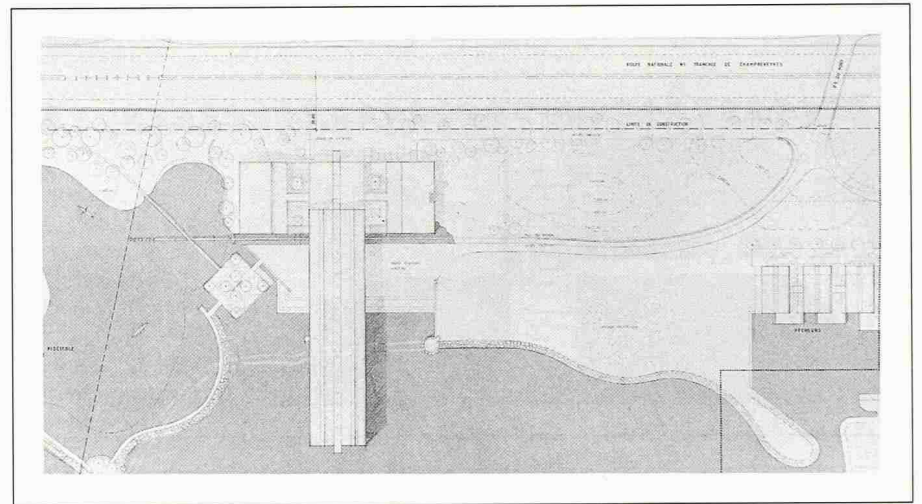
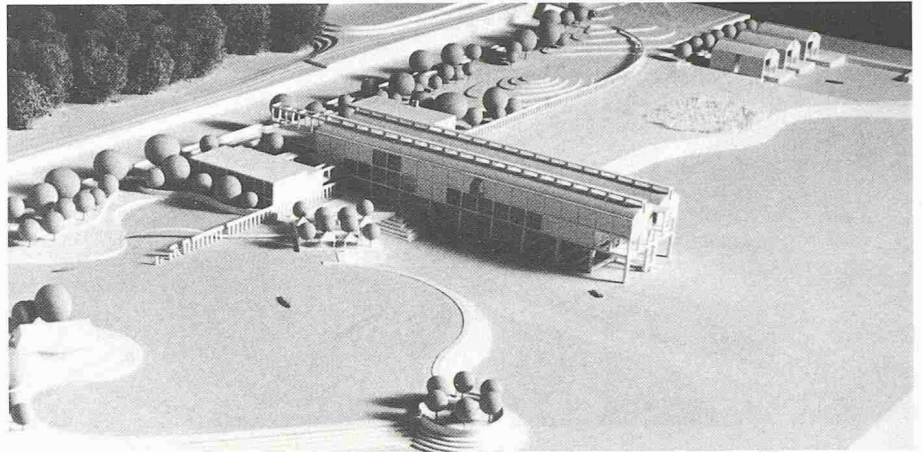
7e rang, 6e prix (6000 fr.): **Gorges-J. Haefeli**, La Chaux-de-Fonds; collaboratrice: **Florence Hippenmeyer**

Extrait du rapport du jury

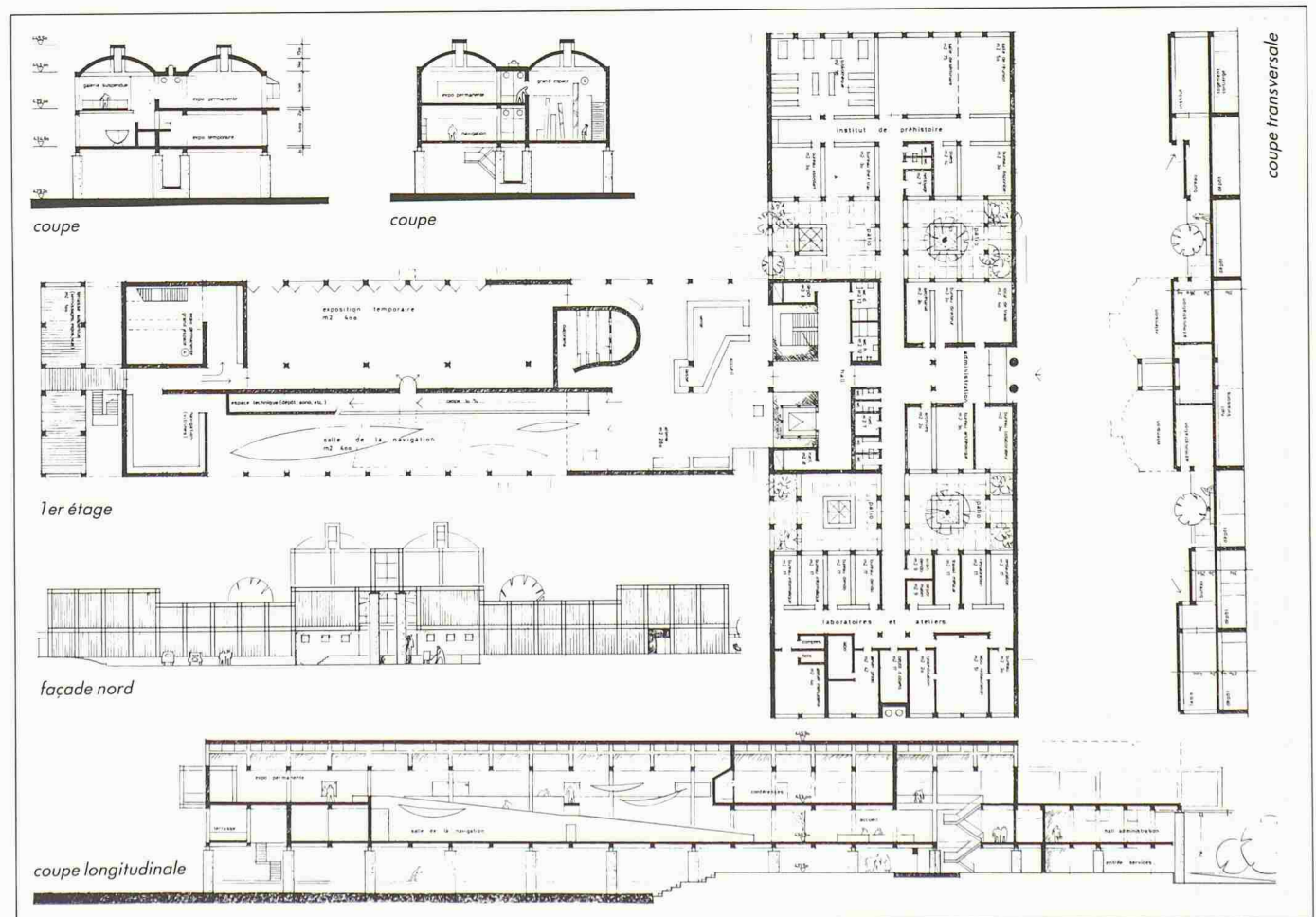
Ce projet propose une conception claire: le volume du musée est surélevé et au milieu du terrain, placé perpendiculairement à la rive; le volume de l'institut, de l'administration et des services est placé parallèlement à l'autoroute, en retrait et partiellement glissé sous le volume du musée; les espaces extérieurs sont répartis autour du bâtiment. Cette disposition est simple et fonctionnelle, mais les éléments archéologiques sont uniquement utilisés pour leur valeur décorative. L'accès au musée est long et monotone.

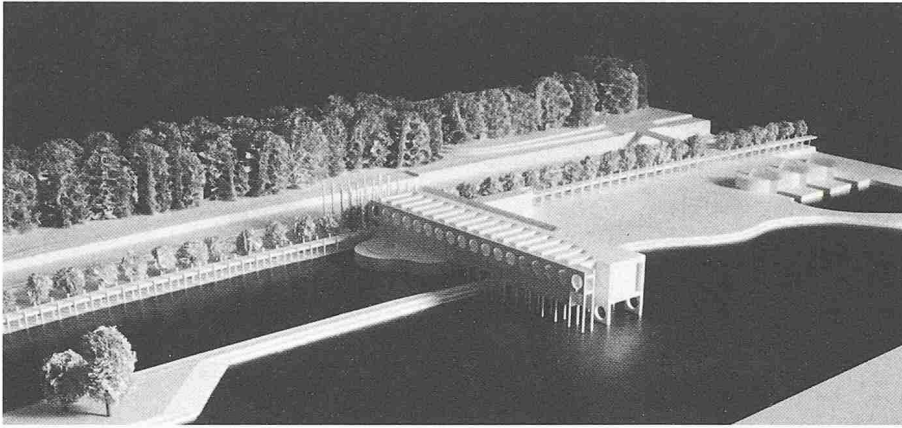
L'expression architecturale proposée est sympathique par sa sobriété et son ambiance portuaire. Le choix du langage et des matériaux est correct, mais ne crée pas de rapport avec un bâtiment public et un musée d'archéologie. Le système pourrait offrir une grande flexibilité d'usage. L'emploi de pilotis fait référence à l'archéologie et permet de situer le musée partiellement sur terre ferme et partiellement dans l'eau.

Les espaces intérieurs n'offrent malheureusement pas les qualités du concept général. L'auteur se laisse entraîner par un certain schématisme dans la symétrie. En revanche, l'éclairage naturel est bien étudié. L'organisation intérieure et le cheminement dans le musée sont bien étudiés. D'autre part, l'atmosphère créée dans le bâtiment annexe par les patios est sympathique. Le système porteur est simple et rationnel.



plan de situation 1:3000



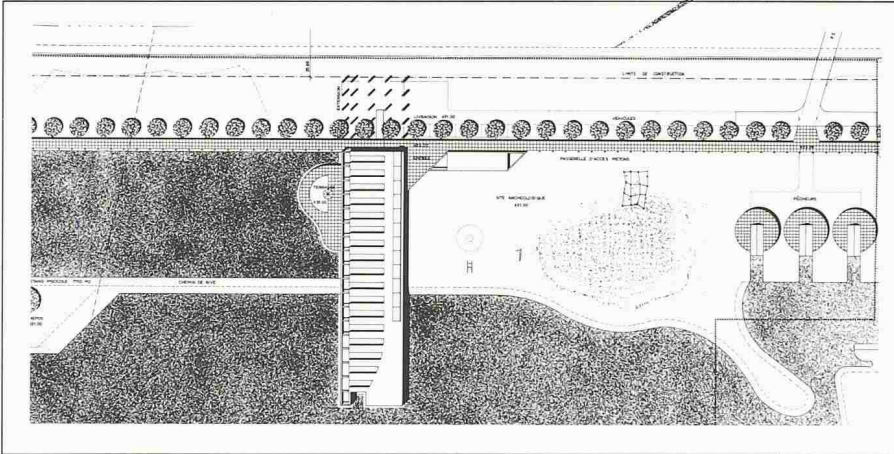


8e rang, 7e prix (5000 fr.): **Marcel Ferrier**, Saint-Gall; collaborateurs: **Toni Thaler**; consultant: **Charles Keller**

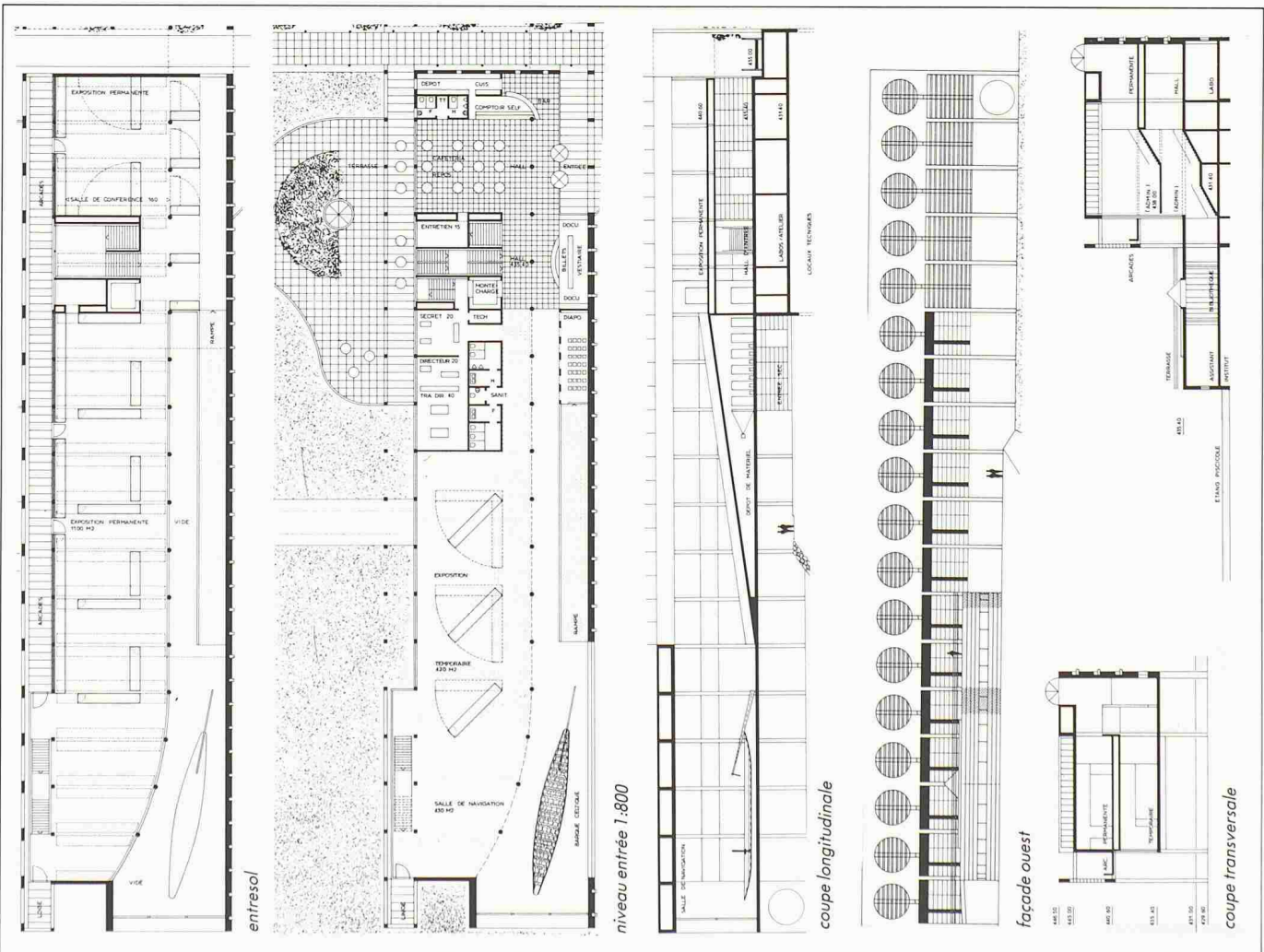
Extrait du rapport du jury

L'auteur propose un bâtiment nord-sud situé au milieu du terrain, bâtiment considéré comme une articulation entre l'étang et le jardin archéologique; l'idée est intéressante. Une passerelle, située à la côte +4 m, exposée aux nuisances de l'autoroute, court d'est en ouest, conduisant les visiteurs à l'entrée principale. Le défaut majeur de ce projet, mis à part son caractère schématique et autoritaire, est de rejeter au nord une zone de 30 m de largeur jusqu'à l'autoroute, zone dont la valeur pour la construction du site est pour le moins discutable et représente une «perte» de terrain importante et regrettable. La suppression de la digue de terre, protégeant le site à l'ouest, est regrettable et contraire aux conditions du concours.

L'intérêt du projet réside dans l'emploi de pilotis qui soulignent la spécificité archéologique du musée. Toutefois, le point de chevauchement terre-eau n'est pas sensible à l'intérieur du bâtiment. L'auteur propose de différencier nettement les façades est et ouest, ouvrant l'une à l'ouest sur l'étang et fermant l'autre à l'est sur le jardin archéologique. Cette idée est regrettable, car le contact visuel entre le musée et la partie orientale du site – tout aussi intéressante – est rendu impossible par la construction d'un mur dont la majorité des trous ne correspondent pas à de réelles ouvertures. Le bâtiment est compact et permet une exploitation aisée. Les locaux annexes (institut, laboratoires et ateliers) sont logés au rez-de-chaussée inférieur. Leur prolongation sous la passerelle est illogique.



plan de situation 1:3000



entresol

niveau entrée 1:800

coupe longitudinale

façade ouest

coupe transversale

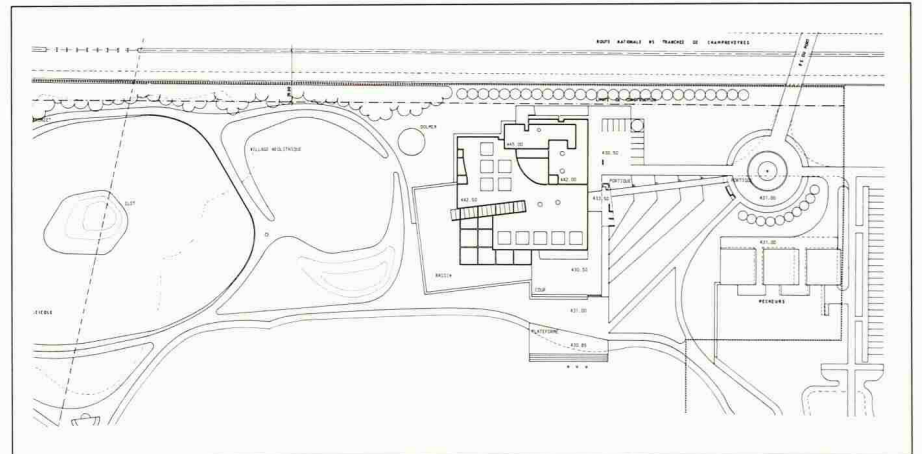
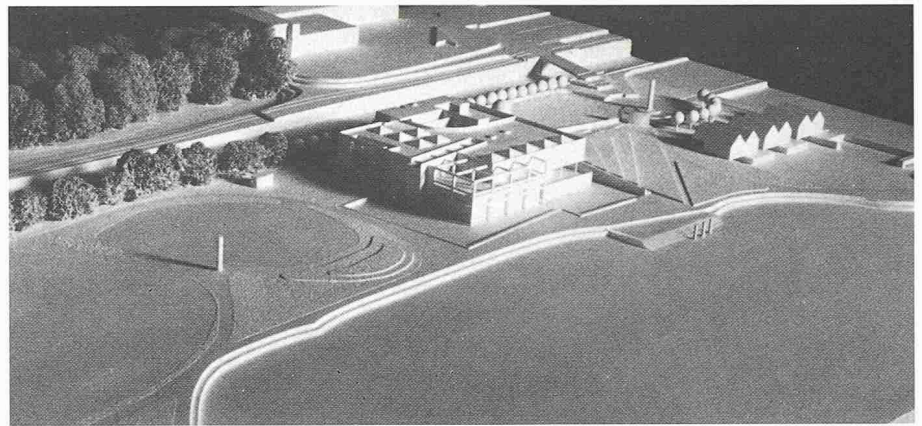
9e rang, 8e prix (4000 fr.): **Jean Kyburz**, Lausanne

Extrait du rapport du jury

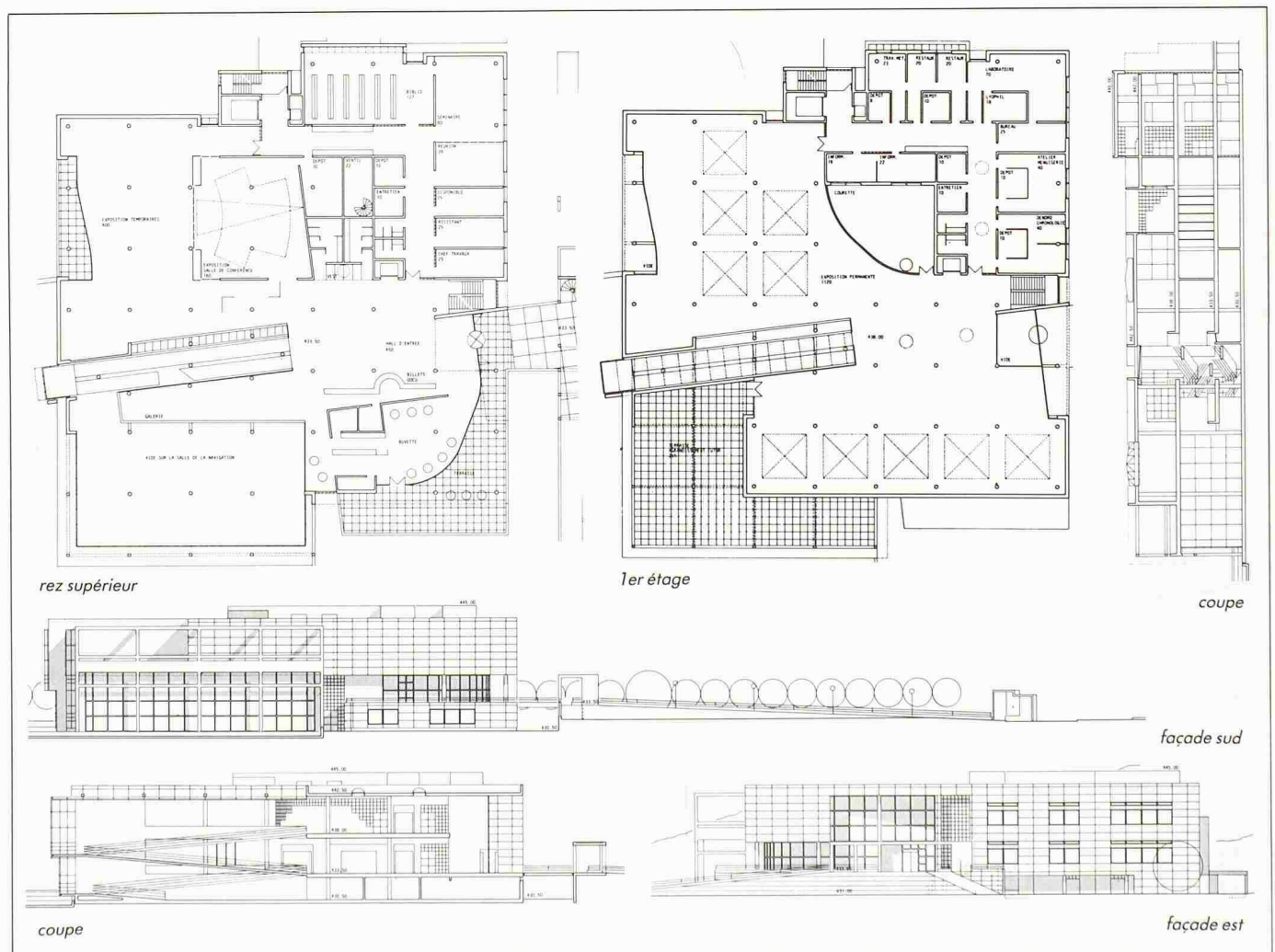
Ce projet se caractérise par sa grande compacité tout en offrant des espaces fluides et aérés à l'intérieur, caractéristiques d'un musée moderne. L'identité de l'objet en tant que musée est bien perçue, et l'idée d'un édifice d'apparence contemporaine, revêtu de plaques de pierre jaune, est un atout non négligeable. Ce bâtiment ne tire pas un parti suffisant de sa situation exceptionnelle en «front de lac». Le concept d'un lieu particulier par la création d'événements ou de monuments sur un axe peu fondé et autour de celui-ci ne représente pas encore un vrai projet d'aménagement de «parc archéologique». De même, il n'y a pas de véritable projet d'aménagement des rives, et la plateforme créée sur l'eau (en prolongation du musée) n'est pas intégrée à la conception de celui-ci.

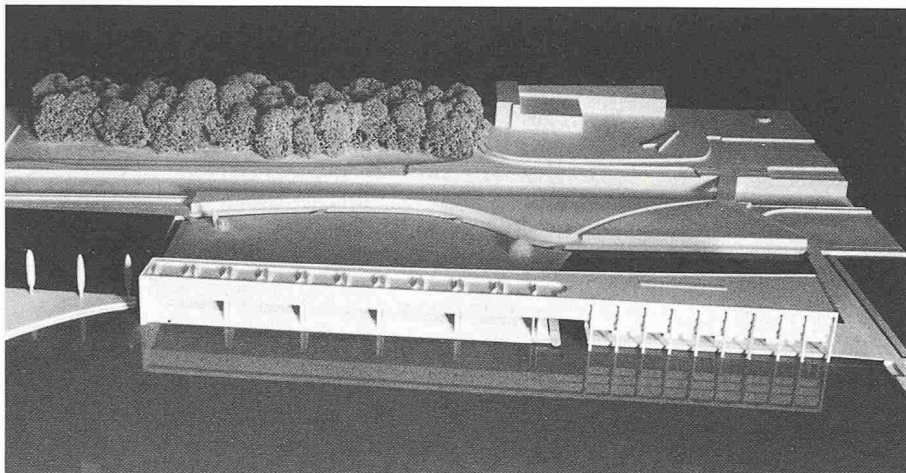
L'accès ne donne pas satisfaction. Le jury apprécie, par contre, la proximité de l'édifice par rapport à la pénétration dans le site. La disposition des secteurs et des locaux est claire et fonctionnelle. L'espace de l'entrée est généreux, bien placé, surplombant en balcon la salle de la navigation, se reliant à la cafétéria, donnant accès direct (de plain-pied) à l'exposition temporaire, reliant directement les étages supérieur et inférieur; il offre un accueil agréable.

Le parcours des salles d'exposition est plaisant offrant à l'étage supérieur des espaces clos, éclairés en lumière zénithale, alternant avec des espaces ayant des échappées vers l'extérieur.



plan de situation 1:3000





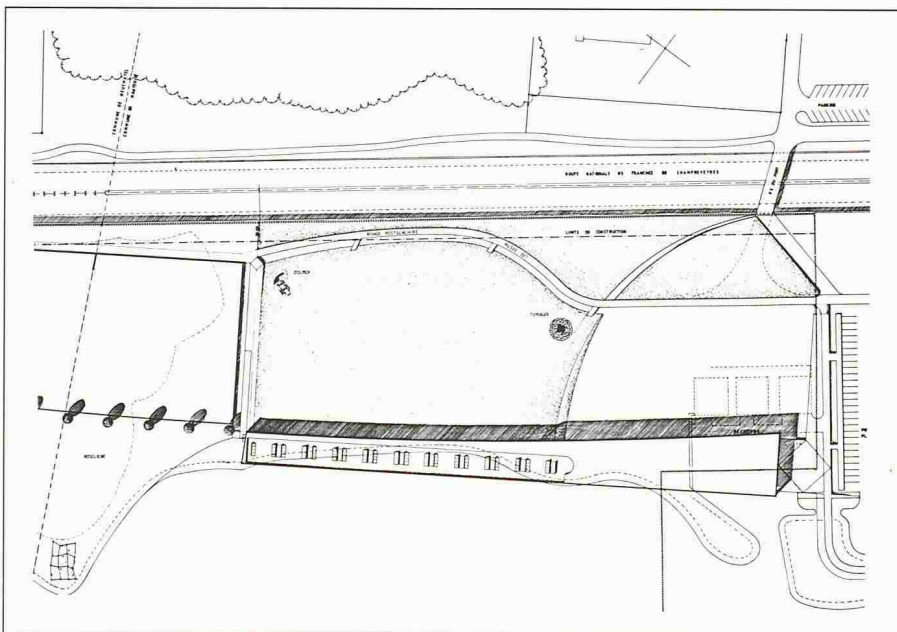
10e rang, 2e achat (2000 fr.): **Marie-Claude Bétrix, Eraldo Consolascio**, Zürich;
Mitarbeiter: **André Kuendig, Daniel D. Ruggiero**

Extrait du rapport du jury

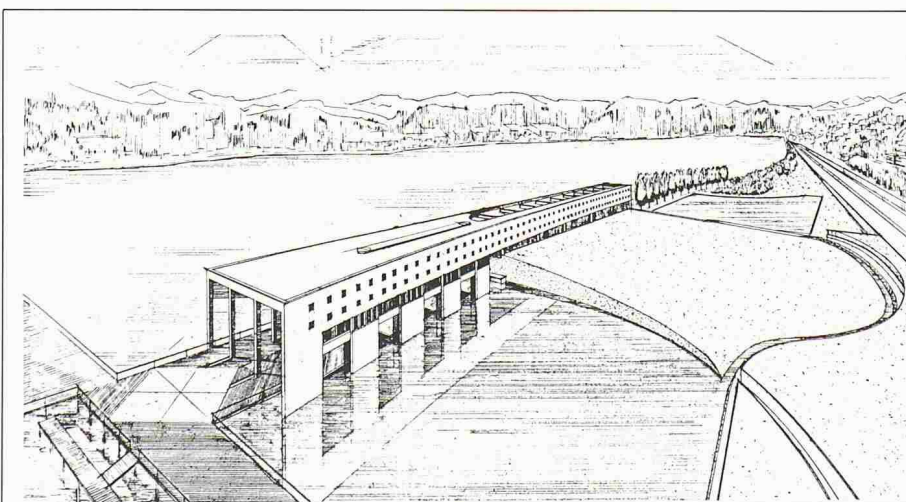
L'auteur affirme avec résolution la prise en charge des remblais et des nouvelles rives du lac par l'homme. Le jury apprécie le concept d'une zone de transition, où terre et eaux calmes structurent l'espace entre l'autoroute et les rives. La simplicité et l'horizontalité du volume garantissent un aspect élégant et majestueux depuis le lac. La surélévation sur pilotis établit à son tour un rapport intéressant de la terre (jardin archéologique, malheureusement peu précis) à l'étendue du lac. Musée, administration, institut, services et cabanes de pêcheurs sont intégrés dans un seul volume ayant des qualités plastiques indéniables. Ce choix ne justifie nullement le non-respect des limites du périmètre du concours à l'est.

La monumentalité de la façade est (entrée livraisons) provoque une concurrence inutile à l'entrée du musée, conjuguée avec l'entrée du port des pêcheurs. La montée vers l'accueil est difficile. La conception architecturale des espaces et des parcours intérieurs est très sommaire et présente de nombreuses lacunes. Les distances à parcourir sont vraiment excessives.

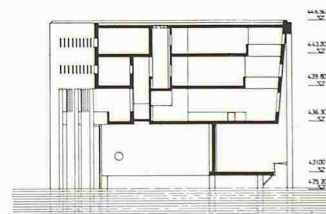
Les espaces d'exposition offrent peu de possibilités à une muséographie intéressante. Les surfaces brutes et nettes sont supérieures à la moyenne.



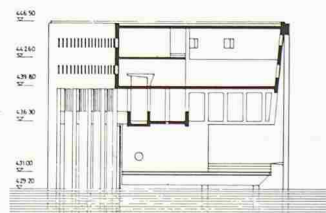
plan de situation 1:3000



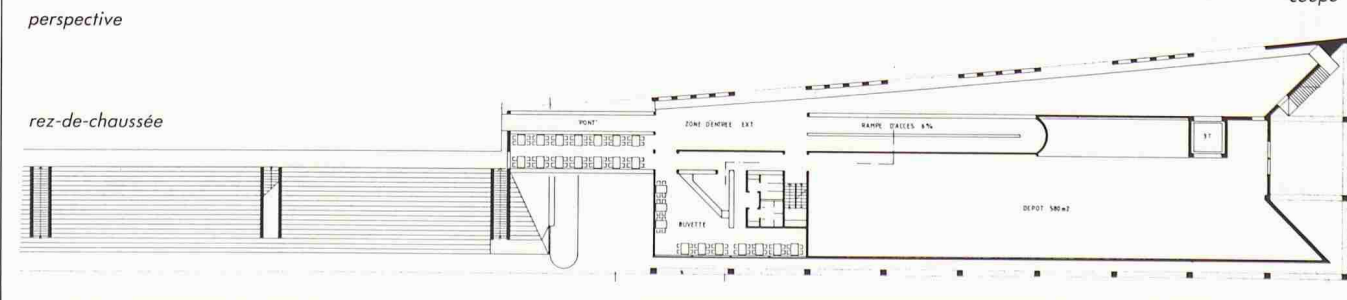
perspective



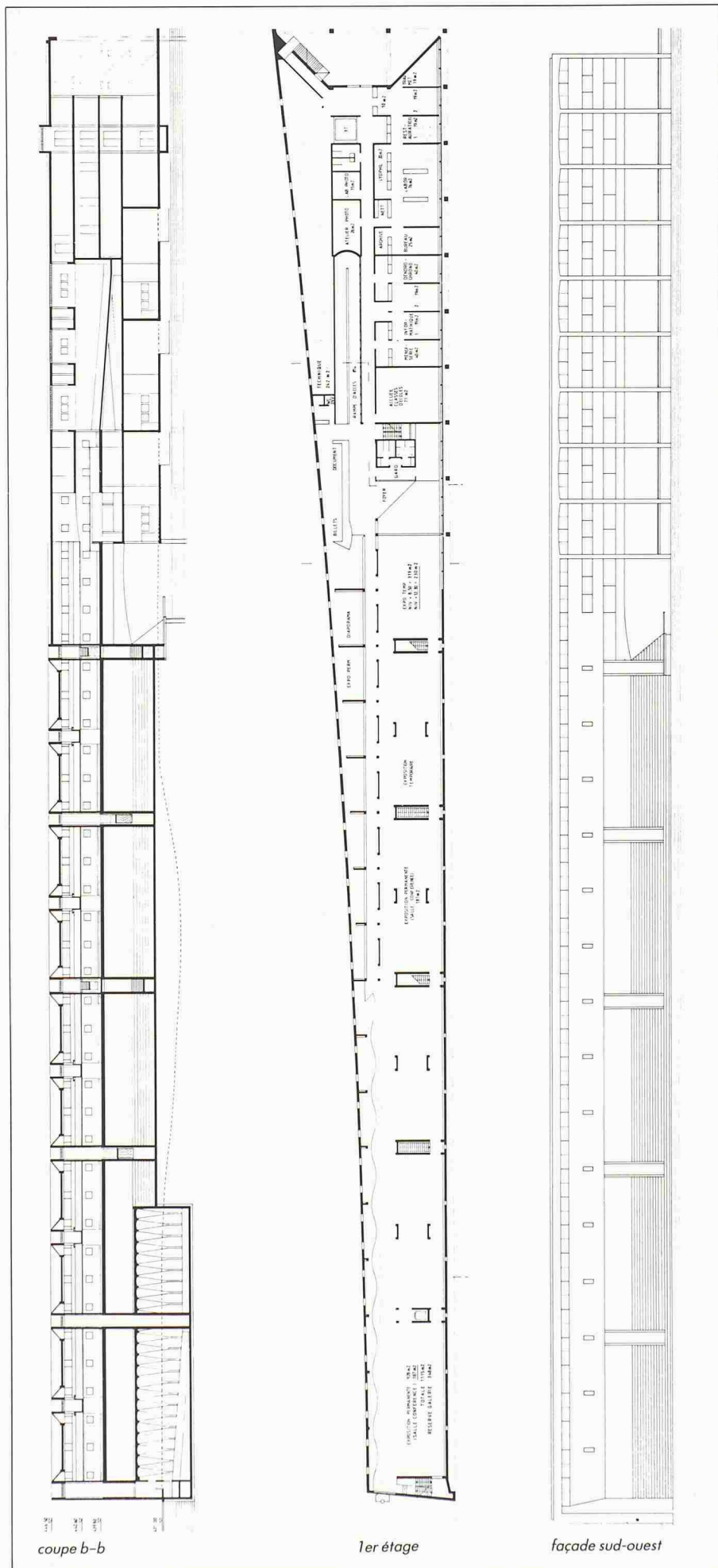
coupe



coupe



rez-de-chaussée



surtout le produit de fouilles subventionnées jadis par la Ville de Neuchâtel («Commission de la Tène») puis par le Canton et la Confédération.

Site choisi

Le terrain mis à disposition pour le projet est gagné sur le lac, par remblayage en liaison avec la construction de la nouvelle autoroute N5. La zone de forêt, en revanche, a été exondée dès 1879 lors de l'abaissement artificiel des eaux des lacs de Neuchâtel, Biemme et Morat (1er correction des eaux du Jura). Le niveau moyen a été abaissé de 2,70 m.

Les dimensions du terrain sont d'env. 350 m de longueur sur 90 m de largeur. Le terrain sera délimité au nord par la nouvelle autoroute N5, semi-enterrée à cet endroit. Au sud, le terrain sera délimité par la nouvelle rive du lac de Neuchâtel; à l'ouest, par l'étang piscicole et la frontière communale; à l'est, par le nouvel aménagement du port à bateaux de plaisance avec le bassin des pêcheurs et les trois cabanes de pêcheurs prévues.

Intentions architecturales

L'organisateur attend des concurrents des projets de musées qui:

- dépassent le seul respect du site et le magnifient, le subliment, relèvent son génie propre par addition de sens, fassent que cet endroit devienne un «lieu» (le locus des latins)
- répondent fonctionnellement aux besoins d'exposition et de recherche du Musée cantonal
- correspondent à la spécificité du thème archéologique
- soient d'un haut niveau architectural, vis de l'extérieur et parcours de l'intérieur
- restent économiques à la construction, à l'exploitation et à l'entretien.

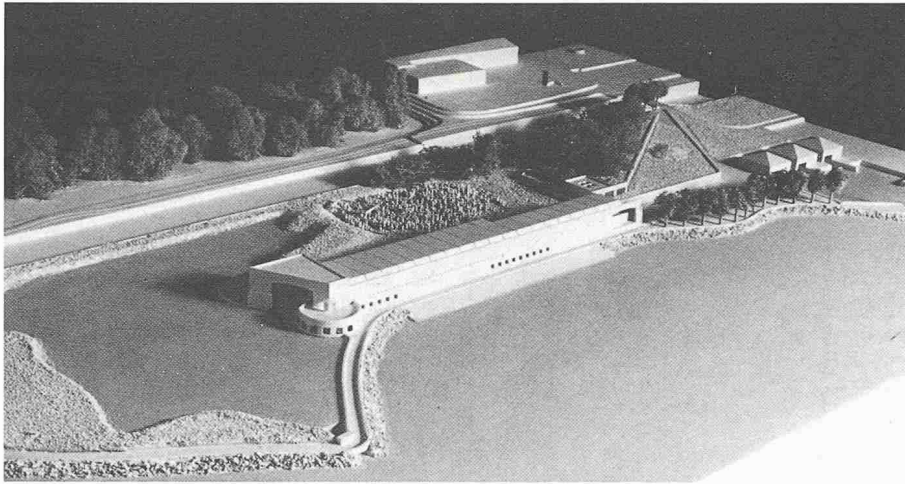
En ce qui concerne le site, l'organisateur souhaite que soient particulièrement étudiés:

- le rapport terre-eau et la dialectique qu'entretiennent ces deux éléments entre eux
- le rapport bâti-végétal
- les parcours et particulièrement l'accès principal au Musée, la promenade le long des nouvelles rives du lac, les lieux de repos et de détente
- les nouvelles rives elles-mêmes dans leur partie ouest.

En ce qui concerne le Musée lui-même, sa spécificité de musée d'archéologie nous renvoie à la mémoire de notre passée d'homme le plus lointain. L'organisateur attend à cet égard des projets significatifs mais non sentimentaux, ni mimétiques.

En ce qui concerne les salles d'exposition, si l'organisateur attend que les objets exposés soient réellement mis en valeur et que des transformations muséographiques soient possibles en tout temps, il n'en souhaite pas moins que les espaces proposés soient en eux-mêmes articulés, forts et denses (la flexibilité et la variabilité d'usage n'induisent pas nécessairement une «neutralité» pauvre et sans inspiration).

En ce qui concerne le parcours à travers le Musée, l'organisateur souhaite qu'il soit pen-

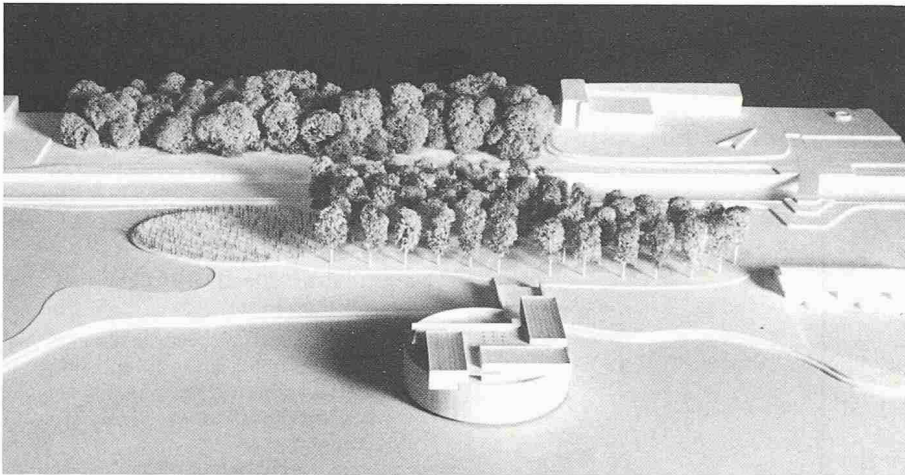


Projet **Gregotti Associati; Augusto Cagnardi, Vittorio Gregotti; Pier Luigi Cerri**, Milano; collaborateurs: **Cristina Calligaris, Claire Gazeau, Michele Reginaldi, Isabella Vegni**

Projet **J. Herzog et P. de Meuron**, Bâle; collaborateur: **Mikael Smolenicky**

Projet **Mario Botta**, Lugano; collaborateurs: **Nobuaki Furuya, Gabriela Beusch**

Projet **Claude Schelling**, Wangen; collaborateur: **Thomas Frei**



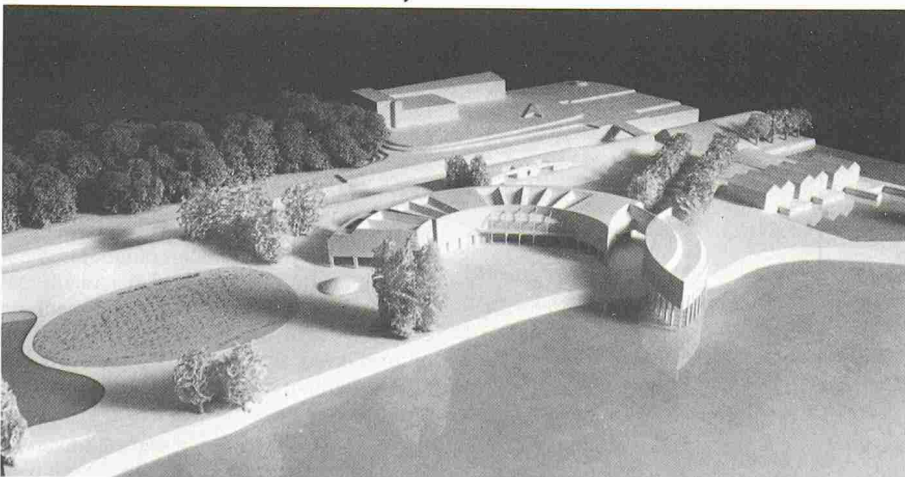
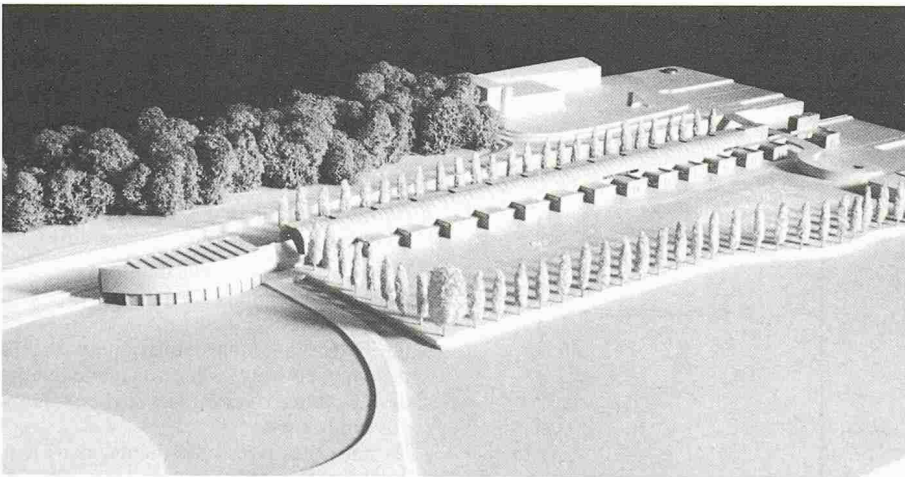
Suite de la page 215

sé comme une suite d'événements spatiaux (une promenade architecturale) que les concurrents articuleront avec les jeux de la lumière naturelle et de l'ombre, les découvertes spatiales intérieures et les échappées vers l'extérieur, le lac, la forêt, etc.

En ce qui concerne la lumière, l'organisateur souhaite que la pénétration de lumière naturelle dans les locaux d'exposition soient étudiés par les concurrents.

Programme des locaux

Entrée/accueil: hall d'entrée, vente des billets, buvette/caféteria, vestiaires, toilettes, 200 m²; *administration*: bureau du directeur, local de travail du directeur, secrétariat, collaborateur scientifique, archéologue cantonal adjoint, archives, 170 m²; *Institut de pré-histoire de l'Université*: bureaux pour assistants, chef, bureaux disponible, salle de séminaire, salle de réunion, bibliothèque, 260 m²; *laboratoires et ateliers*: atelier de restauration, atelier de menuiserie, atelier de dendrochronologie, informatique, atelier photo, accueil de classes d'écoles, 390 m²; *exposition*: exposition permanente, salle de navigation, exposition temporaire, 1900 m²; *locaux technique et de service*: 320 m²; *dépôts*: 600 m²; *logement du concierge*, 110 m²; *aménagement extérieures*: installation entièrement sur terre d'éléments complémentaires à l'exposition du Musée, réserver une surface pour la reconstitution ultérieure des traces du plus ancien village connu au bord du lac de Neuchâtel, promenades et places de repos avec arborisation, bancs etc.; le service cantonal de la chasse et de la pêche a décidé de construire un étang piscicole selon projet indiqué, les concurrents sont libres d'intégrer l'étang à leur projet. B.O.



Berichtigung: Überbauung Spittelhofareal Biel-Benken BL

Durch ein bedauerliches Versehen gerieten in Heft 7/1988 (S. 189) die Namen der Preisträger eines anderen Wettbewerbes unter die Modellfotos. Die Leser mögen sich über die starke Präsenz von Zuger Architekten im basellandschaftlichen Biel-Benken zu Recht gewundert haben! Wir werden im nächsten Heft die Verwechslung richtigstellen. Die Ergebnisse beider Wettbewerbe finden sich in Heft 5, S. 129. B. O.

Wettbewerbe

Frauenklinik am Kantonsspital Luzern

Im August 1986 schrieb das Baudepartement im Auftrage des Regierungsrates einen öffentlichen zweistufigen Projektwettbewerb zur Erlangung von Entwürfen für die Frauenklinik am Kantonsspital aus. Die Projektverfasser hatten die Aufgabe, zwei verschiedene Lösungsmöglichkeiten zu bearbeiten, nämlich

- A einen Teilneubau der Frauenklinik unter Einbezug des bestehenden, umzubauen- den Traktes «Chirurgie I»
- B Gesamtneubaulösung Frauenklinik innerhalb des Wettbewerbsareals unter Abbruch der alten Gebäude Chirurgie I und II.

Teilnahmeberechtigt waren alle Architekten, die seit dem 1. Januar 1985 im Kanton Luzern Wohn- oder Geschäftssitz haben. Es wurden 29 Entwürfe eingereicht. Für die zweite Stufe wurden fünf Projekte ausgewählt, nämlich ein Teilneubauprojekt und vier Gesamtneubaulösungen. Ergebnis:

1. Preis, Lösung A (17 000 Fr.): Ivo Musar, Luzern
2. Preis, Lösung B (15 000 Fr.): Ivo Musar, Luzern
3. Preis, Lösung B (10 000 Fr.): Fuchsberger AG, Artur Fuchsberger, St. Niklausen
4. Preis, Lösung B (9000 Fr.): Hans Holenstein, Rothenburg; Krankenhaustechnische Beratung: KBI-Zürich AG
5. Preis, Lösung B (8000 Fr.): Kurt J. Stalder + R. Maeder, Luzern; Mitarbeiter: Dieter Hässig

Ankauf, Lösung A (7000 Fr.): Kurt J. Stalder + R. Maeder, Luzern; Mitarbeiter: Dieter Hässig

Ankauf, Lösung A (7000 Fr.): Hans Holenstein, Rothenburg; Krankenhaustechnische Beratung: KBI-Zürich AG

Ankauf, Lösung A (7000 Fr.): Fuchsberger AG, Artur Fuchsberger, St. Niklausen

Ankauf, Lösung A (7000 Fr.): Alexander Galliker, Luzern, Hans-Urs Hengartner, Reussbühl; Mitarbeiter: Roberto Neiger, Andreas Moser, Othmar Honegger, Nicole Tali, Maurizio Riva

Ankauf, Lösung B (5000 Fr.): Hanspeter Haerberli, Luzern

Ankauf, Lösung B (5000 Fr.): Hans Eggstein, Walter Rüssli, Riccardo Notari, Luzern

Ankauf, Lösung B (5000 Fr.): Alexander Galliker, Luzern, Hans-Urs Hengartner, Reussbühl

Ankauf, Lösung A (4000 Fr.): Gebrüder Schärli, Luzern; Mitarbeiter: Rudolf Schärli, Stefan Schärli, Stanislav Stancik; Statik Parkhaus: Marcel Desserich

Ankauf, Lösung B (4000 Fr.): Beat Müller und Marcel Blum, Altbüron

Das Preisgericht empfahl dem Regierungsrat, auf der Basis des erstrangierten Projektes ein Gesamtneubauprojekt entwickeln zu lassen, weil der Umbau der vorhandenen Chirurgie I mit unverhältnismässigem Aufwand verbunden wäre.

Preisrichter waren Beat von Segesser, Kantonsbaumeister, Luzern, Walter Burri, Verwaltungsdirektor Kantonsspital Luzern, Hans Leuenberger, Verwaltungsdirektor Kantonsspital St. Gallen, Prof. Dr. Josef Schmid, Chefarzt Frauenklinik Kantonsspital Luzern, die Architekten Walter Hertig, Zürich, Hans Spitznagel, Zürich, Max Ziegler, Zürich; Ersatzrichter: Urs Mahlstein, Stv. des Kantonsbaumeisters, Sr. Anneres Oberli, Leitung Pflegedienst, Martin Wingeier, Oberpfleger, Martin Koller, Betriebsingenieur Kantonsspital Luzern.

Die Ausstellung der Wettbewerbsprojekte findet vom 5. bis 13. März im Dachgeschoss des Schul- und Verwaltungsgebäudes an der Dammstrasse 6, Luzern, statt. Sie ist geöffnet Montag bis Freitag von 14 bis 20 Uhr, am Samstag von 10 bis 17 Uhr und am Sonntag von 13 bis 17 Uhr.

Überbauung Areal Fischbacher in Flawil SG

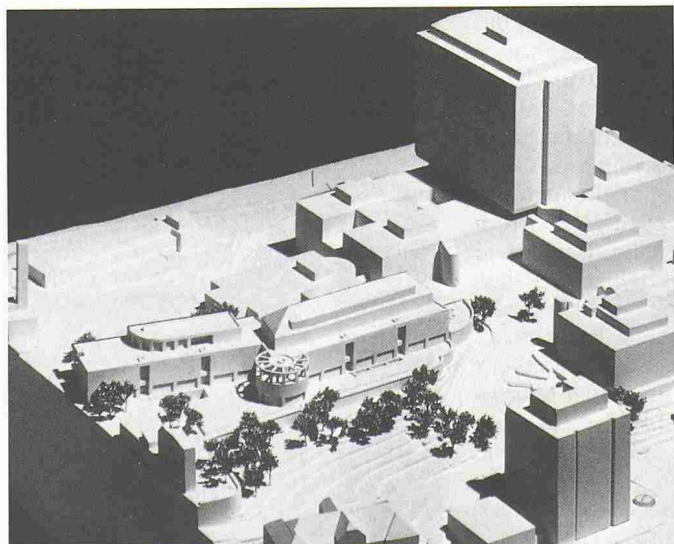
Der Gemeinderat von Flawil veranstaltete einen öffentlichen Ideenwettbewerb für die Überbauung des Areals Fischbacher. Teilnahmeberechtigt waren alle in den Bezirken Unter-, Alt-, Neu- und Obertoggenburg, Wil Gossau, St. Gallen und Rorschach seit dem 1. Januar 1987 niedergelassenen Architekten (Wohn- oder Geschäftssitz). Zusätzlich wurden die vier folgenden Architekturbüros zur Teilnahme eingeladen: Burkard + Meyer + Steiger, Baden, Roland Leu, Feldmeilen, Benno + Jacqueline Fosco-Oppenheim, Klaus Vogt, Scherz, Büro Z, Zürich, Antonioli und Huber, Frauenfeld. Es wurden 19 Projekte eingereicht und beurteilt. Ergebnis:

1. Preis (19 000 Fr.): Büro Z, Arbeitsgemeinschaft für Wohnen + Stadtfragen, Zürich; Mitarbeiter: Claude Vaucher, Monika Hartmann; Landschaftsarchitekt: Metron, Abteilung Landschaftsplanung; Mitarbeiter: Joachim Kleiner
2. Preis (18 000 Fr.): Benno Fosco, Jacqueline Fosco-Oppenheim, Klaus Vogt, Scherz; Landschaftsarchitekten: Stöckli + Kienast + Koeppel, Zürich
3. Preis (16 000 Fr.): Niklaus Ledergerber, Johannes Ledergerber, Andwil/St. Gallen
4. Preis (15 000 Fr.): Buschor + Partner, M. Heeb, Zuzwil; Mitarbeiter: C. Laverono
5. Preis (7000 Fr.): Roland G. Leu, Feldmeilen; Mitarbeiter: Alfons Zanfrini, Philippe Habegger, Myra Länzlinger
6. Preis (4000 Fr.): H. U. Baur, Oberuzwil; Mitarbeiter: A. Bühler
7. Preis (3000 Fr.): Otto Glaus & Heribert Stadlin, St. Gallen; Mitarbeiter: D. Mondino

Das Preisgericht empfahl dem Veranstalter, die Verfasser der vier erstrangierten Entwürfe zu einer Überarbeitung einzuladen. Fachpreisrichter waren Arnold Bamert, Kantonsbaumeister, St. Gallen, Prof. Franz Oswald, Bern, Prof. Bernd Schubert, Effretikon, Bernhard Müller, Flawil, Pierre Strittmatter, St. Gallen, Ersatz.

Frauenklinik Luzern

1. Preis A (17 000 Fr. Weiterbearbeitung): **Ivo Musar**



2. Preis B (15 000 Fr.): **Ivo Musar**

